

Juin 1941
MONTREAL

Relations

LA BEAUHARNOIS : ENTREPRISE EXCELLENTE

Ernest ROBITAILLE

LA PLACE DE LA POLOGNE DANS
LE MONDE CHRÉTIEN

Oskar HALECKI

EN CAUSANT AVEC BRÜNING

Émile BOUVIER S.J.

RETOUR D'AMÉRIQUE LATINE

Léon LALANDE

AGRONOMES ET CORPORATISME

Henri-C. BOIS

S O M M A I R E

Éditoriaux 141

ESPACE VITAL ET FAMILLE — POUR UN ORDRE
NOUVEAU — AUJOURD'HUI, HIER ET DEMAIN —
SIMPLES RÉFLEXIONS.

Articles

LA BEAUHARNOIS: ENTREPRISE
EXCELLENTE Ernest ROBITAILLE 143

LA PLACE DE LA POLOGNE DANS
LE MONDE CHRÉTIEN . Oskar HALECKI 146

SYNDICALISME ET
ACTION CATHOLIQUE . . J.-B. GINGRAS 149

EN CAUSANT AVEC
BRÜNING Émile BOUVIER 150

LA COOPÉRATION PAR
L'ÉDUCATION DES ADULTES . Léon LEBEL 152

Commentaires 154

Le mouvement « The Sword of the Spirit » —
Logement et famille nombreuse — Ralliement
des « Nouveaux Canadiens » catholiques —
Orientation et baseball — Congrès de prédi-
cateurs — Notre Dame des Nations.

Chroniques

RETOUR D'AMÉRIQUE LATINE . L. LALANDE 156

AGRONOMES ET CORPORATISME . H.-C. BOIS 158

L'ENSEIGNEMENT SOCIAL
DANS LA C.T.C.C. . J.-d'Auteuil RICHARD 160

UNE EXPOSITION
D'URBANISME Marcel PARIZEAU 162

L'ASSOCIATION DE LA
CROIX DE LORRAINE . . . Albert PLANTE 163

HORIZON INTERNATIONAL 164
Cuba — Mexique — États-Unis — Colombie
— Espagne — Pologne.

CINÉMA Jean VALLERAND 166
THE GREAT LIE — KNOCK — SO ENDS OUR
NIGHT.

Livres récents 167

*Rapport 1939-1940 de la Société canadienne d'Histoire
de l'Église catholique* Léon POULIOT

*La Vie de l'Esprit au Canada français . P. L'ALLIER
Hasard et Moi* Robert BERNIER

NOS COLLABORATEURS

M. Ernest ROBITAILLE, comptable public licencié, s'est intéressé de très près au problème de l'électricité dans la province avant comme après l'enquête Lapointe où il apporté un témoignage remarqué.— L'article de M. Oskar HALECKI, professeur d'histoire à l'université de Varsovie et président de l'Association Kosciuszko, prolonge le souvenir qu'ont laissé au Canada français ses émouvantes conférences de savant et de chrétien.— M. l'abbé Jules-Bernard GINGRAS est l'aumônier général de la Jeunesse Technique Catholique (J.T.C.).— Le Père Emile BOUVIER, S.J., étudie actuellement la science économique à la *School of Public Administration* de Harvard.— L'idée coopérative ne connaît pas de plus original et plus zélé propagandiste que le P. Léon LEBEL, S.J., aumônier général de l'Union Catholique des Cultivateurs (U.C.C.).— Un récent voyage d'affaires a permis à M. Léon LALANDE, avocat, secrétaire de la section de Montréal du *Canadian Institute for International Affairs*, de prendre un contact rapide par avion avec l'Amérique du Sud.— M. Henri-C. Bois, président de la Corporation des Agronomes, consacre ses efforts depuis longtemps aux problèmes professionnels et techniques de la classe agricole.— Après des années d'études pratiques et théoriques en Europe sur le syndicalisme et le corporatisme, le P. J.-d'Auteuil RICHARD, S.J., est devenu le directeur de RELATIONS.— M. Marcel PARIZEAU, architecte, ancien élève de l'École des Beaux-Arts de Paris, est membre de la Commission d'Urbanisme de la ville de Montréal.— Des séjours dans divers sanatoria de la province ont permis au P. Albert PLANTE, S.J., de se rendre compte des problèmes moraux et psychologiques que pose la tuberculose.

RELATIONS

REVUE DU MOIS

Directeur: Jean-d'Auteuil RICHARD
Rédacteurs: Joseph-Papin ARCHAMBAULT
Joseph-H. LEDIT, Jacques COUSINEAU
Administrateur: Albert BELLEMARE

PRIX DE L'ABONNEMENT: \$2.00 par année
A l'étranger: \$2.50. Pour les étudiants: \$1.50
L'abonnement commence en
janvier, avril, juillet et octobre

Publiée par
L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE

Centre de documentation, d'information et d'action sociale,
sous la direction des Pères de la Compagnie de Jésus.

Directeur: Joseph-Papin ARCHAMBAULT

ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE

1961, rue Rachel est - Tél.: FR. 1189
MONTRÉAL CANADA

Relations

1ère année, No 6

Ecole Sociale Populaire, Montréal

Juin 1941

É D I T O R I A U X

Espace vital et famille

L'ENCYCLIQUE INAUGURALE *Summi Pontificatus*, l'encyclique *Sertum Laetitiae* adressée à l'épiscopat des États-Unis, les nombreuses et délicates allocutions sur le mariage données au cours des audiences pour jeunes ménages, ont déjà valu à S. S. Pie XII le titre de Pape de la famille, tant l'insistance est particulière et profonde la sollicitude. Aussi quand le cinquantenaire de *Rerum Novarum* lui donne l'occasion de parler à Radio-Vatican, il réaffirme contre les empiètements de l'État les droits et les devoirs de la famille, en laquelle « une nation trouve la racine naturelle et féconde de sa grandeur et de sa puissance ». Il y pose la question fondamentale et actuelle: « Si aujourd'hui le concept de la création d'espaces vitaux est le pivot des buts politiques et sociaux, pourquoi ne penserait-on pas, avant tout, à l'espace vital de la famille, pour la libérer de sa condition actuelle, qui ne lui permet même pas de formuler l'idée d'un foyer bien à elle? »

Un foyer bien à elle, voilà l'espace vital fondamental que toute politique humaine, même celle de guerre, ne devrait pas perdre de vue. L'incidence des taxes indirectes, l'exemption trop peu généreuse pour charge d'enfants et le rappel des clauses les plus libérales dans la loi du logement constituent autant d'oublis graves de ces fins de guerre. La devise des Romains qui combattaient *pro aris et focis*, pour l'autel et le foyer, devrait nous enseigner la sagesse. Le sens religieux et le sens familial sont des moteurs d'énergie, d'énergie guerrière aussi bien; les mesures législatives qui favorisent l'accès à la petite propriété et combattent l'immoralité nous acheminent efficacement vers la victoire. Si les prolétaires du Québec et d'ailleurs avaient l'impression bien nette que s'ils n'ont pas eu l'espace vital nécessaire à leurs familles, ils l'auront sûrement dans l'après-guerre, avec combien plus d'entrain ne vraient-ils pas partir, à défaut d'argent qu'ils n'ont pas, les enfants de leur cœur pour défendre un pays enfin reconnaissant aux pères et mères de famille!

Pour un ordre nouveau

LA lettre pastorale collective que l'épiscopat de la province de Québec vient de publier constitue un événement important. Elle manifeste l'intérêt que l'Église du Canada, fidèle aux enseignements du Saint-Siège, porte à la restauration de l'ordre social et tout particulièrement au relèvement du prolétariat. Elle trace surtout un programme d'action constructive dont devraient s'inspirer les catholiques soucieux du bien-être de leur pays.

Le temps est venu d'oublier, sur les problèmes essentiels, les divisions de parti et d'unir toutes les forces saines dans un vigoureux effort de reconstruction sociale. Il fallait un programme qui ne fût pas l'affaire d'un groupe politique plutôt que d'un autre. Les évêques nous donnent les grandes lignes de ce programme. Ils entrent même sur quelques points plus importants dans des détails et des précisions d'une grande opportunité. Aux laïcs maintenant d'exploiter cette riche mine et d'en tirer les matériaux de l'ordre nouveau canadien.

La première chose à entreprendre, c'est de diffuser cette Lettre, de la faire pénétrer dans le plus grand nombre de foyers possible, d'amener nos hommes publics, nos chefs d'associations professionnelles, nos éducateurs, à la lire et à la méditer.

L'École Sociale Populaire a déjà publié ce document dans sa collection de brochures mensuelles. L'Action catholique de Québec en a aussi fait une édition à bon marché.

Ce n'est pas tout. Il faudrait faciliter, organiser même l'étude de ce texte, riche de doctrine, d'observations judicieuses, d'applications pratiques. Il faudrait aussi en favoriser l'explication au peuple, en préparer un commentaire approprié. La Lettre est simple et claire. On a voulu qu'elle fût à la portée de tous. Il a fallu par ailleurs ramasser en quelques lignes des vérités susceptibles d'amples développements, se contenter d'énumérer des œuvres, alors qu'on aurait pu exposer leur nature et leurs avantages, et ainsi du reste.

L'École Sociale Populaire veut contribuer pour sa part à la diffusion et à l'étude de cet important document. Elle en fera la matière des cours qui seront donnés cet été à son École de formation sociale. Elle est prête à organiser sur ce sujet des soirées et des journées sociales. Elle prépare des plans détaillés pour les cercles d'études. Bref, elle s'emploiera à aider tous ceux qui veulent mieux comprendre cet enseignement et le faire pénétrer dans nos institutions et nos lois.

Aujourd'hui, hier et demain

DEPUIS l'entrée en guerre de la Grande-Bretagne, suivie bientôt de la nôtre, nos gouvernants donnent le spectacle d'une activité débordante, omniprésente. En moins de deux ans, elle a entraîné un pays anémié par une longue crise à fournir un effort de guerre formidable. La preuve en est écrite en chiffres irrécusables dans le dernier budget de guerre présenté le 29 avril dernier par le ministre des Finances: \$1,450,000,000 ! Cet effort, qui classe le Canada d'emblée en première place après la Grande Bretagne parmi les nations du Commonwealth pour leur contribution à la défense de l'Empire, a été dûment constaté et admiré par les plus hautes autorités britanniques et américaines. Le Canadien peut, à bon droit, y voir un gage de victoire.

Cependant devant cette activité, il ne peut pas ne pas se rappeler, avec une pointe au cœur, l'espèce de paralysie, qui naguère au temps de la crise, semblait avoir frappé tous ses dirigeants. La situation était pourtant grave. La dignité de la personne humaine et de la famille était en péril chez des centaines de milliers de Canadiens. L'ennemi alors n'était pas Hitler et ses soldats, ni sa doctrine païenne, c'était la misère sans issue, le chômage généralisé, l'esclavage du prolétaire, avec leur accompagnement sourd de jalousie, de haine et de révolte. Les bases de la civilisation étaient minées chez nous, sous nos propres yeux. Les dénonciations les plus précises de situations intolérables ou d'abus innommables, faites jusque sur le parquet de la Chambre ou consignées dans les rapports d'enquêtes royales, restaient sans écho. Nos gouvernants, aujourd'hui si ingénieux à mobiliser les forces vives de la nation contre les ennemis de l'extérieur, ne surent trouver contre les ennemis du dedans que la lamentable pitance des secours directs.

L'après-guerre nous réserve des tâches immenses de réaménagement social et industriel et promet bien des batailles à gagner. Demain, le peuple ne tolérera pas que le pays retombe dans le marasme d'avant-guerre; il se tournera vers ses chefs et exigera d'eux qu'ils mettent à l'organisation de la paix la même ardeur et la même compétence qui auront assuré la victoire.

Simple réflexions

QUAND dans la presse étrangère quelque grave illettré vient répéter que le Canada français est hitlérien, ou peu s'en faut, on sait immédiatement quelle sera la réaction de la plupart des journalistes de langue anglaise. Au lieu d'expliquer à l'intrus qu'il ferait beaucoup mieux de se mêler de ses affaires, ils montent solennellement sur leur trône et mettent les Canadiens français en demeure de faire de nouvelles déclarations de loyauté.

Arrivera-t-on jamais à faire comprendre à ces gentlemen que c'est là l'attitude la plus insultante qu'ils puissent prendre vis-à-vis de leurs compatriotes de langue française? Les innombrables erreurs de psychologie commises par ces pauvres journalistes, incapables de comprendre que la mentalité canadienne catholique et latine n'est pas celle d'ulstériens orangistes, auraient depuis longtemps découragé les Canadiens français si ces derniers n'avaient pas leurs raisons à eux de travailler comme tous les autres à la victoire commune.

L'Angleterre a depuis longtemps surmonté cette mentalité de mesquineries d'un groupe envers les autres. Au début, un groupe crut qu'il ferait cette guerre à sa guise et dans ses intérêts. Cela ne prit pas. Les travailleurs, les masses laborieuses entrèrent dans le cabinet avec M. Aneurin Bevin, et il fut établi bien clairement que l'Angleterre victorieuse ne serait pas la propriété de quelques capitalistes. Les intérêts financiers sont respectables; ils ne sont pas les seuls qu'il faille défendre à l'heure de l'effort suprême.

Les catholiques ne furent pas découragés ou insultés ou mis en demeure d'affirmer leur loyauté à chaque instant. Leur initiative du *Sword of the Spirit*, qui surnaturalise merveilleusement leur effort de guerre, fut acceptée par les protestants. Le 21 décembre 1940, quand tous les chefs religieux d'Angleterre se sont mis d'accord sur les principes énoncés par Pie XII, marque une date dans l'histoire anglaise. Ainsi, tous se rendent compte que la lutte se fait pour quelque chose de généreux et d'immense. M. Churchill a eu la grandeur d'âme pour comprendre ces aspirations diverses. Il s'en est fait l'interprète et le champion. Il a donné confiance.

La menace qui pèse sur le pays et sur le monde est trop grave pour que l'on puisse se payer le luxe de divisions inutiles. Nous suggérons respectueusement à nos confrères de langue anglaise de faire un effort considérable de compréhension. Qu'ils choisissent, pour rédiger leurs articles sur le Québec (et même sur la France) *des hommes qui savent le français* et qui se font un point d'honneur d'étudier consciencieusement les points de vue canadiens-français ou français.

LA BEAUHARNOIS: ENTREPRISE EXCELLENTE

Ernest ROBITAILLE

LA BEAUHARNOIS sera donc, d'ici quelques années — le plus tôt possible espérons-nous — sous la régie d'État. Il y a lieu de nous en réjouir, car ce devrait être pour la province une entreprise excellente. Dès maintenant on peut l'établir.

Il n'est, en effet, que de nous rappeler l'expérience faite en cette voie par l'Ontario depuis plus de trente ans: les résultats sautent aux yeux.

Sait-on par exemple que l'éclairage commercial se détaille en vingt-six municipalités ontariennes de 10,000 âmes et plus au prix moyen de 1.61 cent le k. w.h., dans cinquante-sept autres, de 2,000 à 10,000 âmes, à 1.9 cent le k.w.h., enfin dans 221, de moins de 2,000 âmes, au prix moyen de 2.46 cents le k.w.h. Ce qui fait donc 304 municipalités à obtenir au taux moyen de 1.7 cent le k.w.h. l'éclairage commercial. (Cf. Bulletin de l'Hydro ontarienne, sept. 1938.) Ce sont là des prix que Montréal pourrait envier, car malgré ses 900,000 âmes, au pays même de l'électricité, à deux pas de la Beauharnois, elle paie cet éclairage au prix moyen de 2.67 cents le k.w.h.

C'est qu'ici même, ne l'oublions jamais, les taux assurent, chaque année, un revenu de \$5,825,511 à un bloc de 3,883,674 actions qui ne représentent aucune mise de fonds et gonflent d'énormes réserves pour dépréciation, jugées déjà excessives lors de l'enquête Lapointe (1934), et qui depuis se sont encore accrues. La nationalisation de la Beauharnois devrait un jour, par la concurrence, nous affranchir de ce tribut.

Qu'on ne croie pas que ces taux alléchants sont l'appât d'une gestion douteuse de l'hydro ontarienne. La progression ou la régression des actifs, passifs, dette nette, établissent la saine administration de l'entreprise. En 1913 on comptait quarante-cinq municipalités à se pourvoir à l'hydro; en 1933, elles étaient 282, en 1939, 293. (Rapport de l'Hydro ontarienne, 1939.)

Voici l'évolution de l'actif et du passif :

	ACTIF	PASSIF
1913.....	\$ 11,907,286	10,468,351
1933.....	135,703,252	49,920,753
1939.....	173,522,878	34,241,490

Et l'accélération dans les profits a été telle que, de 1933 à 1939, ce groupe de municipalités augmentait ses actifs de \$38,000,000, diminuait ses passifs de \$15,000,000, en un mot réalisait, en six ans, un bénéfice de \$53,000,000.

La dette nette elle-même par rapport à l'actif, au cours de ces mêmes six années, tombait de 21%, en sorte qu'elle ne reste plus qu'à 19.3%. Elle sera,

à cette allure, amortie dans cinq ou six ans et dès lors — nos industriels du Québec doivent y songer — le coût de distribution de l'électricité tombera, en Ontario, de 60%. Ce qui veut dire pour la clientèle, réduction nouvelle, aménagements nouveaux, tous à son avantage.

Et ces villes, peu peuplées parfois, qui se sont donné un réseau de distribution, comme Toronto, Hamilton, London et Kitchener, non seulement servent leurs contribuables à meilleur compte que Montréal — parfois à un prix inférieur de la moitié, voire des deux tiers, mais en outre, se trouvent propriétaires de belles installations presque entièrement acquittées. Voici en tableau la situation de quelques-unes:

	ACTIF	PASSIF
Toronto.....	\$ 75,937,533	20,178,455
Hamilton.....	12,752,178	3,167,266
London.....	6,949,546	802,716
Kitchener.....	2,944,027	294,816

(Ces actifs englobent leur quote-part dans le réseau provincial.)

Montréal, cependant, paie cher et toujours cher; si d'aventure on lui annonce des taux réduits, attendez la note qui d'ordinaire montera au lieu de baisser. Telle consommation mensuelle de 31,860 k.w.h., avec une demande de 115 k.w. coûtait à l'ancien tarif \$726.55; au tarif établi par la Régie de l'Électricité, le 31 janvier 1939, elle coûta \$746.10.

Dans les villes ontariennes mentionnées plus haut, moins peuplées pourtant, les prix eussent été les suivants:

Toronto.....	648,309 âmes	\$ 407.58
Hamilton.....	153,527 "	282.98
London.....	74,281 "	311.25
Kitchener.....	32,550 "	322.70

Les avantages ontariens sont réels et substantiels. Il n'y a donc pas lieu d'hésiter. L'achat de la Beauharnois est une affaire excellente qui peut être, on l'écrivait ici même, « l'aube de notre redressement économique»; l'exemple de l'Hydro ontarienne pourrait convaincre les plus aveugles.

Encore faudra-t-il ne verser que le juste prix. Arrêtons-nous à l'établir.

Faut-il accepter de confiance les chiffres élevés qui circulent ici et là et qu'on a même cités en Chambre? L'achat de la Beauharnois coûterait \$80,000,000? Sans pouvoir fixer le chiffre précis, faute de pièces complètes accessibles au public, on peut assurer que le coût ne devrait guère dépasser les \$50,000,000. On l'établit surtout par l'étude des

bilans; des informations sommaires mais sûres y ont révélé plusieurs postes excessifs; une enquête complète s'impose.

On imagine en effet que la reprise par l'État de cette entreprise se fera de l'une ou l'autre façon que voici: on achètera la centrale avec lignes de transmission et droits acquis, etc. et on laissera aux anciens propriétaires le soin de liquider les obligations, billets et actions. En ce cas il nous faut surveiller au bilan le poste « propriété »; il doit livrer le prix coûtant de l'entreprise.

Ou bien la province se chargera elle-même des redevances de l'entreprise envers les obligataires, porteurs de billets et actionnaires. Cette fois, c'est

le détail de ces titres qui appelle un examen sérieux. Qu'on nous permette de citer, si austère soit-il, le bilan consolidé des années 1938, 1939 et 1940; il appuiera notre avancé. Nous l'empruntons au *Financial Post Corporation Service*, du 15 février 1941. Nous faisons grâce aux lecteurs du détail des nombreuses réorganisations qu'a connues l'entreprise.

Les chiffres de l'année 1940 sont ceux du bilan consolidé de la Beauharnois Light, Heat and Power Co. et de ses filiales; ceux des années 1938 et 1939 donnent le bilan consolidé de la Beauharnois Power Corp. et de ses filiales, y compris la Beauharnois Light, Heat and Power Co.

BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE

A C T I F			
	1940	1939	1938
	\$	\$	\$
Caisse.....	926,098	1,620,187	1,194,394
Comptes recevables.....	542,556	475,658	447,461
Prêt à demande (Montreal L. H. & P. Cons.) ¹	2,574,000	4,611,000	5,593,000
Dépôts en garantie.....	18,425	18,425	42,42
	4,061,079	6,725,270	7,277,280
Frais différés.....	121,985	120,971	111,067
<i>Immobilisations :</i>			
Propriété, usine, droits, développement pour force motrice, etc. au prix coûtant ² ; aussi, escompte sur obligations et frais de finance.....	77,639,893	72,518,499	72,002,007
Déficit.....	116,973	298,038	272,147
	81,939,930	79,662,778	79,662,501
P A S S I F			
Comptes payables.....	542,317	70,176	91,765
Réserves pour taxes.....		82,693	60,827
Intérêt accru sur obligations.....	1,441,713	1,754,008	1,754,008
	1,984,030	1,906,877	1,906,600
<i>Obligations Beauharnois L. H. & P. Co.</i>			
Première hypothèque, 4½%, 1963.....	18,000,000	18,000,000	18,000,000
Première hypothèque, 4½%, 1973.....	39,955,900	39,955,900	39,955,900
Deuxième hypothèque, 5%, 1978.....		16,200,000	16,200,000
Billets convertibles 5%.....		1,800,000	1,800,000
Billets, 5%, 1960, non garantis.....	12,000,000		
Billets, 5%, 1960, garantis.....	6,000,000		
Capital-actions (ordinaires) Beauharnois L. H. & P. Co.....	4,000,000	1,800,001	1,800,001
	\$ 81,939,930	79,662,778	79,662,501

1. Recevable suivant les besoins pour construction. Toute somme non requise pour construction avant le 1er janvier 1947 sera affectée au remboursement des obligations, première hypothèque, intérêt 4½%, 1973.

2. Après dépréciation de \$1,932,600 en 1940, \$1,594,580 en 1939, \$1,314,580 en 1938.

Si donc la province, selon la première hypothèse, achète centrale, lignes de transmission et droits, le poste « propriété » doit nous retenir. Il porte la somme de \$77,639,893. Serait-ce là le coût de l'entreprise? Non. Car celle-ci a reçu beaucoup moins. Sous ce chiffre se cachent des sommes — plus de \$17,000,000 — qui n'ont nullement servi à l'acquisition de droits, creusage, constructions, etc. En voici le détail:

1. L'escompte de 10% sur l'émission de \$30,000,000 d'obligations à gage subsidiaire (Collateral Trust Bonds) faite en 1929, soit.....	\$ 3,000,000
2. La plus-value attribuée à ces obligations à gage subsidiaire lors de la réorganisation, en 1933, soit.....	6,000,000
3. L'escompte de 7.55% sur l'émission de 38,155,000 d'obligations, première hypothèque, soit.....	2,880,770
4. Le bénéfice payé aux promoteurs.....	3,189,000

5. La plus-value du capital-actions créée en 1940 et qui ne représente aucune mise de fonds.....	2,199,999
6. La diminution du déficit de \$298,038 à \$116,973; ce qui correspond à l'ajustement de valeur de toutes les actions de la Beauharnois L. H. & P. Co.....	181,065
	\$ 17,450,834

Il est donc évident que la Beauharnois n'a pas coûté plus de \$60,189,059 et le juste prix ne saurait dépasser cette somme. Si l'on se rappelle que le gouvernement fédéral versera à la province, pour cet achat, \$7,972,500 le coût s'abaisse à environ \$52,216,559. L'entreprise à ce prix, nous le verrons plus bas, fera ses frais.

Prendrons-nous plutôt nous-mêmes, avec l'actif, toutes les redevances? Il faudrait alors, nous l'avons dit, passer au crible, le paquet d'obligations, billets et actions, pour ne payer aux propriétaires actuels que les argents qu'ils ont eux-mêmes déboursés. Cette somme ne s'élève pas aux \$80,000,000 qu'indique le bilan; tant s'en faut. Une enquête s'impose, que le gouvernement devrait mener sans faiblesse. Songe-t-on un peu que le détenteur actuel de la Beauharnois — la Montreal Light, H. & P. Cons. — a déjà fait payer par ses taux à la population de la région de Montréal, de 1927 à 1940, sur un capital fictif, la somme de \$76,624,887; ce qui couvre au prix fort, le coût de la Beauharnois? Nous lui avons donc payé une fois le prix de la Beauharnois; si nous la payons une seconde fois, ce devra être au juste prix.

Le bilan porte un total de redevances de \$80,000,000 pour obligations, billets et actions. De cette somme, nous avons vu qu'il faudrait soustraire \$11,880,770 d'escomptes et plus-value relatifs aux premières émissions d'obligations; plus \$2,574,000, chiffre d'une créance de la Montreal Light, H. & P. Cons. à la Beauharnois, sa propriété; nous voilà déjà à \$14,454,770.

Le prix des obligations, en outre, devrait s'alléger; car telles obligations, remplacées aujourd'hui par de nouveaux titres, ne furent pas acquises au pair. Les obligations, hypothèque générale, 5%, 1973, vendues d'abord à 90 se transigeaient, de janvier à mai 1936, entre \$25. et \$28.; et à la même période, les obligations, première hypothèque, 5½%, 1973, vendues à \$92.45, se négociaient à un prix variant de 80 à 83. Quel prix la Montreal Light, H. & P. Cons. a-t-elle payé ces valeurs? Une enquête sérieuse le dirait.

Le prix des actions aussi, \$4,000,000 doit être dégonflé puisqu'elles sont estimées par la Beauharnois Power Corp. à \$1,618,937. (Bilan 31 décembre 1939, *Financial Post Corporation Service*, 15 février 1941, page 10.) Et du bloc d'actions actuel

(715,779 sans valeur nominale) la Montreal Light, H. & P. Cons. possède ou contrôle 527,221, en ayant eu la très grosse part à titre de boni, lorsqu'elle souscrivait aux émissions d'obligations. Le prix de rachat de ces actions ne devrait pas être élevé.

Et les autres 188,558 actions sont en diverses mains sans qu'on puisse dire si elles furent acquises à titre onéreux ou gratuit. D'ailleurs, que peuvent bien valoir toutes ces actions puisque \$12,000,000 de billets, intérêt 5%, ayant sur elles priorité, ne sont, selon le *Financial Post Corporation Service*, nullement garantis?

On le voit, de toute façon, de partout, cèdent ces chiffres et il faut qu'une enquête aux livres de la Montreal Light, H. & P. Cons. fixe d'abord ce que fut pour elle le prix d'achat des divers titres. Ainsi seulement paierons-nous le juste prix.

Reste une dernière question; la Beauharnois, aux mains de l'État, ferait-elle ses frais? Certainement. Et si nous le voulons, elle pourrait être extrêmement florissante. Il est permis, dès maintenant, de s'en assurer.

Nous avons, en effet, grâce au *Financial Post Corporation Service*, 15 février 1941, le compte d'opérations de la Beauharnois pour ces dernières années:

	1940 \$	1939 \$	1938 \$
Revenu brut d'opérations	4,337,831	3,920,352	3,614,185
Autre revenu.....		23,676	18,017
	4,337,831	3,944,028	3,632,202
Dépenses.....	694,815	667,596	587,372
Revenu net.....	3,643,016	3,276,432	3,044,830
Charges fixes.....	3,304,996	3,022,323	2,669,034
Bénéfice d'opérations.....	338,020	254,109	375,796
Moins dépréciation.....	338,020	280,000	450,000
Déficit pour l'année.....		25,891	74,204
Plus déficit précédent.....		272,147	197,943
Déficit reporté ¹	\$ 116,973	\$ 298,038	\$ 272,147

1. Le rapport annuel ne donne aucun détail du compte déficit pour 1940.

La diminution du déficit, je l'ai noté plus haut, de \$298,038 au 31 décembre 1939, à \$116,973 en 1940 correspond à un ajustement de la valeur des actions de la Beauharnois L. H. & P. Co. Le rapport des vérificateurs pour les années 1938 et suivantes constate que la réserve pour dépréciation n'a pas été suffisante.

On constatera d'abord que les revenus ont crû dans une proportion supérieure aux dépenses (de \$720,000 contre \$107,000 en deux ans); sans doute on n'assure point une somme suffisante pour dépréciation, mais déjà l'entreprise fait ses frais. Surtout, elle pourrait être bonifiée très rapidement, aux mains de la province. On cesserait, j'imagine, de payer revenu sur \$18,000,000 de billets, détenus par la Montreal Light, H. & P. Cons., et qui n'ont aucune valeur de garantie. Qu'on y songe: c'est un tribut

de \$900,000 par année qu'on verse ainsi à une entreprise qui nous a déjà trop exploités. Cette somme pourvoirait largement aux dépréciations nécessaires et laisserait de larges réserves, peut-être \$500,000 pour développements futurs. En outre, la province, reprenant l'entreprise, pourrait bien imiter la Montreal Light, H. & P. Cons. et lui donner des obligations de la province à 3½%, en échange des obligations de la Beauharnois Light, H. & P. Co., 4½%, 1963 et 1973 qu'elle détient. La Montreal Light, H. & P. Cons. ayant pratiqué semblable échange de valeurs, en 1936 (obligations 3½% contre obligations 5½%) ne pourrait le récuser. Ce serait pour la province, au chapitre des intérêts, une économie annuelle de \$579,559.

Nous voilà, après avoir pourvu à de larges dépréciations, avec plus d'un million de réserve, chaque

année, ne tablant cependant que sur les contrats actuels. Or la Beauharnois pourra d'ici longtemps multiplier les contrats avantageux. C'est ainsi que Montréal, qui est à deux pas, devra sans doute, à l'exemple des villes ontariennes, municipaliser ses services d'éclairage, etc., pour réduire ses frais. La Beauharnois, capable de quadrupler son débit actuel, pourra y pourvoir.

Il conviendrait de plus de signaler l'avantage national que constituera la Beauharnois comme noyau d'une hydro provinciale.

Nos hommes d'État ont vu juste certes et doivent mener à bien leur dessein. Mais ils sont encore à pied d'œuvre, ils devront s'entêter pour imposer, malgré les appétits, la victoire du bien commun, dans l'opération même de l'étatisation comme plus tard dans le fonctionnement de l'entreprise étatisée.

LA POLOGNE DANS LE MONDE CHRÉTIEN

Oskar HALECKI

LES événements de l'heure présente sont d'une telle gravité qu'il semble presque puéril de commémorer aujourd'hui des anniversaires historiques. C'est pourquoi il n'y a rien d'étonnant que le septième centenaire d'une bataille mentionnée dans tous les manuels d'histoire passe inaperçu en cette année de 1941. Cependant, si l'on veut se rendre compte de la place que la Pologne occupe depuis ses origines dans le monde chrétien, le souvenir du combat livré en 1241 sur les champs de Lignica mérite d'être évoqué, actuellement plus que jamais. Ce fut une défaite, mais glorieuse comme celle des Thermopyles, ou plutôt celles des Thermopyles — au pluriel — comme il convient de dire maintenant puisque, dans ce cas, comme dans celui de la Pologne chrétienne, le présent semble se confondre avec un passé lointain. Comme au temps des guerres médiques, il s'agissait en 1241 de défendre l'Europe et sa liberté contre une invasion asiatique, et ceux qui s'immolèrent en un sacrifice suprême ne le firent pas en vain; bien que vainqueurs dans une dernière rencontre, les Tartares durent s'arrêter; l'Europe occidentale qui en ce XIII^e siècle voyait s'épanouir avec tant d'éclat la civilisation chrétienne et latine, se trouva délivrée à jamais de tout danger de leur part; et les envahisseurs qui, pour plusieurs siècles, s'étaient soumis la Russie, durent renoncer à la conquête de la Pologne, bien que celle-ci eût à repousser, dans son effort continué jusqu'au temps de Sobieski, encore environ deux cents invasions du même genre!

Elle le fit, presque toujours abandonnée à ses propres forces, sinon menacée en même temps par ses voisins occidentaux. Certes, en 1241, après un combat livré à Chmielnik, près de Cracovie, par les Polonais seuls, ceux-ci luttèrent à Lignica, en une Silésie alors polonaise dans sa totalité, avec le concours d'un certain nombre de chevaliers allemands. Mais en même temps d'autres chevaliers teutoniques s'installaient en Prusse, se préparant à couper à la Pologne l'accès à la mer, et à la suite de la dévastation des terres polonaises par les Tartares, un flot de colons allemands y pénétrait, apportant, avec certains éléments de progrès économique, une menace dès lors perpétuelle à la vie nationale du pays qui les recevait.

A cette époque, au moyen âge, les Allemands appartenaient eux aussi à la même communauté de foi et de culture, dont la Pologne défendait les confins orientaux. Dès le début de l'ère moderne, la situation s'aggrava du fait que la Pologne, toujours en danger du côté de l'islam tartare et turque, restée catholique dans une Europe de plus en plus divisée, se trouva placée entre l'orthodoxie de Moscou — troisième Rome encore plus hostile à la première que ne l'avait été la deuxième, byzantine — et une Allemagne devenue protestante justement dans sa partie voisine. Mais que signifiaient au fond toutes les questions litigieuses qui séparaient alors, et séparent encore, les catholiques des orthodoxes et des protestants, si on les compare

au véritable abîme qui s'est creusé entre la civilisation chrétienne et les deux doctrines, plus qu'hérétiques, de notre temps, doctrines que symbolisent, d'une part, le marteau et la faucille et, d'autre part, cette croix si nettement opposée à celle du Christ qu'on a pu la nommer à juste titre une croix païenne !

Or, jusqu'au mois de septembre 1939, les vastes empires, soumis à ces deux doctrines, étaient séparés par une Pologne, plus petite, certes, qu'avant les partages qu'Allemands et Russes lui avaient fait subir à la fin du XVIII^e siècle, mais quand même, avec ses 35 millions d'habitants, un des plus grands États de l'Europe; une Pologne de race slave, mais toujours fidèle à la foi romaine et à la civilisation latine; une Pologne, enfin, qui, malgré toutes les erreurs qu'elle a pu commettre dans sa politique intérieure et extérieure, recherchait patiemment l'idéal de la cité chrétienne, et comme, à la veille des anciens partages, avançait incontestablement sur la voie du progrès. La tentative d'un nouveau partage, entreprise par les mêmes adversaires implacables, mais représentant cette fois-ci des idéologies encore bien plus dangereuses que celle des « despotes » éclairés d'autrefois, n'a pas manqué d'émouvoir l'opinion publique du monde entier. Mais cette opinion fut bientôt absorbée par les tragédies successives de tant d'autres nations, et l'opinion catholique — il faut bien le dire — ne s'est pas suffisamment rendu compte de ce que signifiait la disparition, même momentanée, de la Pologne pour le monde chrétien en général et pour le catholicisme en particulier. Et pourtant il y a là un aspect de l'éternel problème polonais qui aurait dû frapper tous les catholiques, même dans les pays dont l'orientation politique est différente, et à plus forte raison dans ceux qui prétendent rester non-belligérants ou neutres.

Depuis la catastrophe de septembre 1939, le soi-disant espace vital du national-socialisme et du communisme, devenus alliés précisément par leur complicité dans la destruction de la Pologne, s'étend, compact et ininterrompu, de l'océan Pacifique jusqu'au Rhin, réussissant bientôt à atteindre l'Atlantique et, grâce à l'alliance avec le fascisme, la Méditerranée. Rien de plus caractéristique que le fait que peu de temps après la Pologne, les trois petites républiques baltiques qui, avec elle, avaient séparé, ne fût-ce que sur un territoire limité, l'Allemagne et la Russie, purent être « liquidées » à leur tour; ou que la Roumanie qui avait prolongé jusqu'à la mer Noire ce qu'on pouvait considérer comme une barrière de sécurité, subit un sort presque aussi cruel et encore plus humiliant. Les Lithuaniens, catholiques comme les Polonais, les Lettons et Estoniens protestants, les Roumains en majorité orthodoxes, tous partageant un sort analogue. Et

que dire du rôle actuel de pays si légitimement fiers de leur caractère catholique, comme la Slovaquie, la Hongrie, la Croatie ?

Bien entendu, la crise du catholicisme européen ne se limite pas à la Pologne seule ni même aux pays de son voisinage. Pour l'entrevoir dans toute son angoissante ampleur, il faudrait remonter jusqu'à l'absorption de l'Autriche de Schuschnigg par l'Allemagne de Hitler, voire à la guerre civile espagnole et méditer finalement sur la « grande misère » des églises de France, y compris celles qui ont échappé au bombardement. Mais ce qui est particulier au cas de la Pologne, ce ne sont pas seulement les conséquences frappantes de sa situation géographique. C'est d'abord l'avertissement qui se dégage de son expérience plus nettement que de celle de n'importe quel autre pays, l'avertissement que, pour nous autres catholiques, il ne s'agit pas de choisir entre les deux systèmes totalitaires, mais de s'opposer résolument à l'un comme à l'autre, sans aucun compromis possible. C'est ensuite le fait incontesté que comme la persécution en général, celle aussi dirigée contre la religion et notamment contre la religion catholique, est infiniment plus violente et plus systématique en Pologne que dans les autres pays occupés.

Ces deux constatations sont en rapport étroit l'une avec l'autre. Seul le catholicisme polonais souffre à la fois d'une persécution national-socialiste et d'une persécution communiste. Elles ont chacune leur méthode suffisamment connue pour qu'il soit inutile de les décrire ici. Inutile également d'en rappeler les détails effrayants qui, malgré la clôture hermétique des frontières, parviennent jusqu'au Saint-Siège, et, dûment vérifiés, sont portés à la connaissance du monde civilisé par la radio et la presse vaticanes. Faut-il s'étonner qu'au milieu de toutes les autres horreurs de la guerre, ces tristes nouvelles passent souvent inaperçues sans soulever la protestation unanime de tous les catholiques ? Raison de plus pour insister sur d'autres aspects du problème, plus intéressants peut-être d'un point de vue général. Car ils permettront de constater ce que signifie le martyre des catholiques polonais non pas pour ceux qui le subissent, ni pour leurs compatriotes dispersés dans le monde, mais pour l'Église comme telle.

A cet effet, il convient de distinguer, moins entre les méthodes employées par les deux envahisseurs, qu'entre les territoires qu'ils occupent. Dans la partie conquise par les Allemands, purement polonaise au point de vue ethnographique, toute la population est catholique de rite latin, sauf naturellement la minorité juive et un nombre insignifiant de protestants. Elle l'est depuis presque mille ans et on peut dire sans exagération que nulle part au monde la foi n'est plus vivante, l'attachement

à l'Église plus sincère, la piété plus profonde ni plus générale. Nulle part également le développement social et intellectuel de la vie catholique — l'Action catholique telle que l'avait recommandée le grand pape Pie XI — n'a fait de progrès plus marqués, notamment parmi la jeune génération. Or, c'est précisément à ce foyer millénaire d'esprit chrétien, hier encore en plein renouveau, que les occupants s'attaquent avec acharnement, infligeant ainsi non seulement à la Pologne, mais à l'Église romaine des pertes quotidiennes, souvent irréparables.

Rien ne saurait remplacer d'autre part le rayonnement missionnaire du catholicisme polonais vers l'est. Et ceci nous amène à l'occupation soviétique. S'il est faux de prétendre qu'elle soit limitée à des territoires habités par des populations ukrainiennes et blancrussiennes, il est bien vrai qu'en dehors de districts entiers et d'agglomérations urbaines de caractère entièrement polonais, elle comprend également des régions que la Pologne a gagnées surtout, depuis six cents ans d'ailleurs, par l'influence de sa civilisation qui n'était autre chose que la civilisation chrétienne dans une de ses formes catholiques et latines. On a parfois reproché à la Pologne contemporaine d'y avoir trop peu encouragé l'union des Églises, basée sur la conservation du rite oriental. Aujourd'hui ces reproches, même dans la mesure où ils pouvaient être justifiés, semblent singulièrement vains, puisque dans ces régions contestées depuis si longtemps entre l'Occident et l'Orient, le catholicisme de tous les rites est menacé une fois de plus, sans que cette fois-ci l'orthodoxie, persécutée elle-même, puisse en profiter. Mais comme sous tous les régimes russes, c'est l'Église uniate qui souffre plus particulièrement. Et ceux qui voyaient en son développement aux confins orientaux de la Pologne un point de départ pour l'expansion du catholicisme en Russie même, doivent être spécialement déçus. En tout cas, l'action missionnaire du catholicisme en Europe orientale est en train de subir le recul le plus funeste qu'elle ait connu dans l'histoire, tandis que le communisme athée peut déclencher une offensive presque insperée. Bien entendu, elle est dirigée également contre la Lithuanie, foncièrement catholique comme la Pologne depuis sa conversion par l'intermédiaire de celle-ci au xive siècle, et qui, après s'être fait donner par les Soviets la ville de Wilno qu'elle contestait à la Pologne, est tombée toute entière sous la domination de Moscou.

Mentionnant Wilno, on songe tout naturellement au célèbre sanctuaire de Notre-Dame-d'Ostrabrama, qui, comme celui, encore plus illustre, de Czestochowa, était un des grands centres du catholicisme polonais. Savoir ces deux capitales terrestres de la Reine des cieux qui y était vénérée en même temps comme Reine de la couronne de Pologne,

à la merci des forces hostiles au Christ et à sa Mère, ceci devrait être une douleur commune aux catholiques de tous les pays. Il est à peine moins symbolique qu'à mi-chemin entre les deux, à Lublin, la seule université catholique de toute l'Europe centrale et orientale ait disparu après vingt ans d'essor remarquable, dû à l'indépendance de la Pologne. Et que dire du sort de cette antique cathédrale de Wawel où saint Stanislas repose au milieu de nos rois, cathédrale où la messe ne peut plus se dire qu'à huis-clos et au-dessus de laquelle flotte la croix gammée.

Certes, en imposant aux Polonais cette humiliation comme tant d'autres, l'ennemi vise à la fois leur religion et leur nationalité. Il se rend très bien compte qu'ici ces deux choses se confondent. Par conséquent la violence toute spéciale de la lutte contre le catholicisme s'y explique dans une large mesure par la certitude que frappant l'Église on brise un des principaux soutiens d'une nation condamnée à disparaître. Le prêtre polonais partage ainsi le sort du professeur, de l'écrivain, de l'intellectuel polonais en général. Mais même cet aspect de la situation ne devrait pas laisser indifférents les catholiques des autres pays. Un des titres de grandeur de la civilisation chrétienne est son caractère à la fois un et divers. Chaque nation a sa place providentielle dans cette vaste communauté, chacune l'enrichit de son apport particulier. Même si la place de la Pologne n'était pas aussi importante qu'elle se révèle à la lumière de l'histoire, même s'il s'agissait d'un peuple moins nombreux et qui aurait moins contribué à l'avancement des sciences, des lettres et des arts, ce serait un précédent extrêmement dangereux du point de vue catholique que de refuser purement et simplement le droit à l'existence à une nation quelconque.

Ceux qui l'avaient tenté une première fois lors des partages d'il y a cent cinquante ans, ont profité de ce siècle et demi pour propager dans le monde entier la thèse suivant laquelle, parmi tous les peuples, seuls les Polonais étaient incapables de se gouverner eux-mêmes dans un État indépendant, voire n'avaient pas de civilisation propre. L'épanouissement de la civilisation polonaise, même sous le joug étranger, et les succès de la Pologne restaurée pendant les vingt ans de paix qui lui furent accordés, ont opposé à cette prétention le plus éloquent démenti. Reprise avec encore plus de passion, avec la volonté ferme de la rendre vraie par la destruction systématique de tous les témoignages de vie et de civilisation nationales, cette thèse antipolonaise, contraire à la vérité comme à la charité chrétiennes, n'est elle-même qu'un triste témoignage combien le « nouvel ordre européen » dont elle est une des conditions essentielles, est véritablement antichrétien.

SYNDICALISME ET ACTION CATHOLIQUE

Jules-Bernard GINGRAS, ptre

LA pénurie de compétences a eu pour doublure chez nous la pénurie de chefs dans le domaine social et professionnel. Les conséquences d'une pareille situation sont particulièrement graves dans notre siècle d'hyperindustrialisation où les excès contraires du capitalisme et du socialisme opposent presque inévitablement en groupes farouchement antagonistes les agents de la production. C'est trop souvent dans cette atmosphère trouble de lutte qu'est né le syndicalisme patronal et surtout ouvrier dans la plupart des pays. L'association professionnelle dans l'industrie en est restée marquée et la paix sociale, impossible sans collaboration, est d'autant plus difficile à établir.

Que penser de notre organisation du travail, telle qu'elle se présente au Canada et dans la province de Québec? Nous sommes peut-être le seul groupe ethnique au monde, qui consente à recevoir, sur ce terrain vital, ses directives de meneurs étrangers. La majorité de nos ouvriers sont enrôlés sous le signe de l'Internationale, c'est-à-dire font effectivement partie d'organismes professionnels, dont la tête est à New York ou ailleurs. Ainsi ce sont des étrangers qui font la loi dans notre monde ouvrier.

Cet état de choses est révélateur. Il concrétise notre asservissement financier et manifeste notre carence de chefs ouvriers. Sans doute, en avons-nous quelques-uns qui, dans nos syndicats catholiques et nationaux, tiennent le coup contre la formidable opposition des intérêts adverses, des jalousies internes, des propagandes de toutes sortes.

D'où auraient dû sortir nos chefs ouvriers, sinon de nos grandes écoles industrielles ou techniques? Je ne veux pas rééditer ici les articles que je publiais l'an dernier sur l'inaptitude de ces écoles à nous préparer des dirigeants, non pas qu'elles aient manqué de professeurs compétents ou d'outillage moderne, mais parce qu'elles n'ont pas assez songé à la formation morale et à l'éducation sociale.

Empêcher le nazisme d'étendre sa domination sur les peuples libres est un devoir sacré. Donner des chefs ouvriers au pays en est un autre. Toutes les forces spirituelles de la nation devraient être mobilisées pour y atteindre, car eussions-nous sur l'ennemi du dehors la victoire la plus éclatante, il est certain qu'aucun de ses fruits de paix ne mûrira, si nous ne l'emportons pas sur les ennemis du dedans. La justice immanente est maintenant à l'œuvre et agit d'une façon terrible. Sera-t-elle inopérante contre les structures pourries de notre économie et de certaines de nos institutions? Nos cadres politiques et même familiaux ont-ils au pays la

solidité que l'on veut bien leur prêter? Que vaut la masse de notre jeunesse?

Notre foi en la valeur spirituelle de l'homme, en sa destinée surnaturelle est-elle viable? Avons-nous vraiment une manière chrétienne de vivre en société? une manière chrétienne d'organiser le travail? des relations chrétiennes du capital au travail et du travail au capital?

Tout cela ne peut être réalisé sans chefs ouvriers d'âme chrétienne. Leur formation pourrait-elle se passer impunément, au moment historique que nous traversons, du concours de l'action catholique? Dans le sens catholique, cette formation se peut-elle faire par le dehors seulement? Ne suppose-t-elle pas une conquête intérieure? N'est-ce pas par là qu'elle se différencie de toute autre, je veux dire, par une doctrine morale sûre et indiscutable, comme le dogme sur lequel elle se fonde?

D'autre part, ce n'est pas sortir de sa sphère propre que de parler de syndicalisme à propos d'action catholique. Il n'est point d'action spirituelle désincarnée. On ne conçoit pas une action catholique se désintéressant de la profession?

Il incombe donc comme une tâche essentielle aux mouvements qui travaillent spirituellement l'élite et la masse ouvrière, en particulier la Jeunesse ouvrière catholique (J.O.C.) et la Jeunesse technique catholique (J.T.C.) de préparer une génération de syndiqués logiques, c'est-à-dire catholiques et nationaux. Arrêter l'exode des nôtres vers les groupements internationaux, c'est empêcher qu'ils ne se trahissent eux-mêmes, en trahissant leurs frères, leur foi et leur race.

Dans cette intention, la J.T.C.— pour ne parler que de celle-ci,— organise chaque année des semaines d'études sociales: ce qu'elle appelle son « École des Chefs ». Plutôt que de déplorer, comme on le fait trop souvent, la multiplicité de ces écoles et de ces cours, il faudrait aider à les multiplier. C'est le désespoir de certains esprits par trop simplificateurs, de ne pouvoir tout fusionner, mais nous n'y pouvons rien. Les schémas sont beaux sur le papier, mais parfois décevants . . . dans la réalité. Une des lois de la vie, de la vie qui se moque des plus beaux plans et devis, nous fait une obligation de diversifier et de spécialiser. Il faut varier et diffuser ces sortes d'initiatives, afin que tous les esprits, toutes les tendances et tous les milieux y trouvent leur compte, réservant à l'Esprit-Saint d'unifier tout ce qui est fait pour la gloire de Dieu et le bien de l'humanité, sur le même plan chrétien. La coordination et l'orientation commune sont les bases d'une unité autrement haute et logique.

Qu'il nous soit donc permis, malgré les angoisses de l'heure, de beaucoup espérer de cette action interne sur les âmes, de la considérer comme la pierre d'angle de notre syndicalisme canadien!

EN CAUSANT AVEC BRÜNING

Emile BOUVIER, S.J.

QUI ne connaît de réputation M. Heinrich Brüning, ce grand catholique allemand, chancelier du Reich aux années les plus tragiques de l'après-guerre, et que l'arrivée au pouvoir du nazisme a chassé de son pays? Avec une simplicité paternelle et un dévouement inlassable, il consacre maintenant sa vie, son temps et sa riche expérience du gouvernement à la jeunesse universitaire en qualité de professeur de Sciences politiques à l'École d'Administration publique de Harvard. Voici une leçon de haute politique chrétienne recueillie à travers cours et conversations avec le maître et que, grâce à son aimable consentement, je puis offrir à la réflexion du public canadien.

Naïf serait celui qui prétendrait attribuer l'origine de l'idée totalitaire à une cause isolée d'ordre économique, politique ou social. La vie des nations, comme celle des individus, n'est pas simple: particulièrement de nos jours, où le chaos des idées et des émotions populaires déroutent l'esprit humain dans son travail d'analyse et de recherche. Certains écrivains rendent à l'histoire un mauvais service en consacrant leur talent littéraire à simplifier et à dramatiser les événements contemporains. Ils laissent l'observateur averti dans le doute et le dégoût devant une interprétation aussi hâtive et superficielle des événements. A tel point qu'il se demande si ces imprudents ne font pas le jeu de la propagande totalitaire.

Il se peut bien que l'époque que nous traversons paraisse à beaucoup comme la plus fascinante et la plus féconde de l'histoire, si on en juge par le nombre et l'ingéniosité des plans présentés pour l'organisation économique du monde, la prévention de la guerre et la sécurité internationale. Mais ces plans ambitieux restent tous à l'état de projets et les historiens de l'avenir souriront sans doute devant l'étalage immense de schémas économiques et de plans de réorganisation politique du monde.

Mon expérience personnelle me convainc que de plus en plus l'on juge de l'équilibre et de la stabilité d'une nation au nombre de ses lois. Or, des lois qui changent à tout propos et qui se multiplient à vue d'œil indiquent qu'un pays se porte mal: un organisme sain n'a pas tant besoin de remèdes et de soins médicaux. Il faut plutôt se méfier de cette multiplication continuelle des lois humaines et ne pas trop attendre d'une législation sociale parfaite. Je n'ai qu'à regarder les soixante dernières années de législation sociale de mon pays: aucun

pays d'Europe n'avait connu des réformes aussi nombreuses, et cependant l'Allemagne, depuis la Grande Guerre, sauf pour les années 1926—29, était sans cesse guettée par la révolution. Il faut tenir compte, il est vrai, des conditions du traité de Versailles, de l'insuffisance des solutions apportées aux problèmes internationaux et de la réaction psychologique du peuple allemand. Mais la législation sociale des vingt-cinq dernières années n'a pas suffi à assurer la sécurité nationale. Et voici pourquoi? Dans l'Europe d'après-guerre et spécialement en Allemagne, on comptait beaucoup trop sur l'État pour vivre.

On oubliait un détail d'ordre psychologique d'une extrême importance, car il devait changer l'attitude politique des électeurs. On en était venu à croire que le gouvernement était le médecin national de toutes les misères. Dès lors le parti politique qui distribuait des subsides avec le plus d'abondance, devenait le parti le plus populaire. Comme le gouvernement ne pouvait jamais trouver les fonds suffisants pour faire face aux dépenses publiques, l'incertitude s'infiltrait partout.

C'est précisément cette attitude généralisée qui préparait le succès de cet homme qui promettait de restaurer un jour, grâce à l'État tout-puissant, l'ordre social parfait, où il n'y a plus de chômage, où tout est planifié et réglementé par le gouvernement. Voilà l'aboutissement fatal d'un peuple habitué à trop compter sur l'État pour son salut.

Pas besoin d'insister longtemps sur les dangers de pareilles tendances. Une psychologie populaire se développe: on en vient au goût du neuf, à la manie des réformes, des changements, des lois nouvelles et l'on oublie de penser ses problèmes, d'analyser ses ressources, de peser ses responsabilités, de conserver leur place aux valeurs morales et religieuses qui ne doivent pas dépendre des expériences techniques, sociales ou économiques. Les valeurs spirituelles doivent passer avant les expériences politiques, et elles doivent dominer la vie publique comme la vie privée.

Or, malheureusement, le citoyen d'aujourd'hui a peur de la solitude et de la réflexion. Il cherche la dissipation: il attend de la radio les nouvelles à sensation, il aime les cris de la foule, il dévore les manchettes des journaux. Il se fuit lui-même. Aussi longtemps que tout va bien, l'état de choses se maintient. Mais advienne par exemple une perturbation économique inattendue, la nation aussitôt

s'affole et se cherche un nouveau gouvernement qui lui promette le salut et la vie. Pareille attitude d'esprit change la base de la véritable démocratie. On ne gouverne plus avec la raison, mais on gouverne avec les passions populaires. La technique moderne de la propagande à grand fracas et les haut-parleurs conduisent et dirigent l'opinion. Les hommes d'élite les plus conservateurs et les plus conscients de leurs responsabilités se laissent gagner par cette griserie populaire et n'ont pas le courage de faire face à une politique de réalisations et de sacrifices. Les émotions populaires ne sauraient conduire un peuple à bonne fin; il faut le regard d'un chef qui distingue la personne de la masse, et la masse de la société elle-même.

Sans doute, les constitutions politiques ne manquent pas de garanties et de protections contre l'égarément et l'irresponsabilité des foules; mais les constitutions manquent de souplesse pour faire face aux périodes de crise. La Constitution de Weimar restera célèbre par le nombre de ses statuts et de ses clauses. Ses auteurs n'avaient cherché malheureusement qu'à prévenir deux dangers: la restauration de la monarchie et la révolution communiste. Ils ne semblaient pas avoir soupçonné que le vrai danger pouvait venir d'ailleurs. Ainsi en est-il de ces constitutions modernes qui tout en respectant la liberté et les coutumes établies canonisent l'omnipotence de l'État en matière de réformes sociales et économiques. Si l'on me demande pourquoi certains pays d'Europe, en dépit du respect qu'ils professaient pour leurs traditions, se sont laissés gagner aux idées totalitaires, je réponds qu'il faut en chercher la cause dans l'insécurité économique et morale trop prolongée de la nation. Sans un minimum de sécurité, une nation perd sa vitalité. Pour l'Allemagne, un régime dictatorial restait la seule porte de sortie.

Ajoutez à cela la terrifiante incertitude d'un peuple qui ne sait plus où il va. Le professeur Huizinger de l'Université de Leyden a expliqué les répercussions psychologiques désastreuses de ce déséquilibre. Le Canada n'a pas connu cette instabilité économique et financière: c'est pourquoi ce facteur n'est peut-être pas facile à apprécier. Mais ajoutez dépréciation sur dépréciation, c'est l'expropriation de l'honnête épargnant, c'est la révolution sociale, c'est le bouleversement des lois qui changent de sens sans changer de forme. Pareil désastre décourage profondément un peuple, il entraîne à la ruine sa constitution et sa législation. Si l'Allemagne n'était pas passée par cette épreuve, le nazisme aurait échoué.

Ne soyons pas trop fiers de nos constitutions et de nos lois. Leurs imperfections qui mettent en relief les faiblesses de notre démocratie moderne, doivent nous humilier et nous stimuler à la fois.

Nous humilier, parce que l'existence d'un régime démocratique, quelles que soient sa constitution et ses lois, ne suffit pas par elle-même à restaurer l'ordre social. Nous stimuler, parce que c'est surtout en dehors des lois qu'il faut chercher les facteurs du nouvel ordre. Il nous faut reprendre les principes de la vieille démocratie européenne d'avant la Révolution française, qui ne croyait pas naïvement à la perfection des hommes et qui reconnaissait entre l'individu et l'État le groupement et l'association.

Cette démocratie « vieux genre » avait le mérite de connaître ses limites dans la sphère politique et de poser comme assises de sa constitution les valeurs spirituelles et morales. Sans cette base, l'édifice finit par crouler.

Malheureusement, nos constitutions modernes considèrent l'individu uniquement comme un être politique et non comme une personne morale. Chaque gouvernement afin de conserver sa popularité promet monts et merveilles; il fait croire au peuple que chaque innovation, que chaque expérience sociale relève nécessairement son niveau de vie, augmente le revenu national, développe les ressources naturelles. En somme que fait-on? On détruit l'initiative du citoyen, on lui enlève le sens de ses responsabilités personnelles et la confiance en sa valeur.

Le budget de l'État devient la clé de toutes les solutions; on recourt au budget pour les devoirs les plus sacrés de la charité; même le clergé se voit obligé de quémander de ce dieu impitoyable les ressources nécessaires à ses œuvres et à ses institutions. Ainsi s'énervent petit à petit la valeur et la richesse morale d'une nation. En temps normal, on ne s'aperçoit pas de cet affaiblissement intérieur; mais quand vient la crise, le peuple se divise en deux camps: d'une part les réalistes pour qui la démocratie, tout en étant la sauvegarde de l'ordre, ne saurait remplacer la foi ni les valeurs morales, d'autre part les intoxiqués de la démocratie matérialiste. Ces derniers se trouvent désarmés devant la catastrophe; c'est ce qui explique la crise finale de la démocratie moderne en Europe. La France vient d'en donner une preuve tragique.

Devant une crise, un peuple a besoin de toute sa tête et de toute sa force morale, il a besoin de mesure et de modération. Ces deux vertus sont plus importantes que des constitutions et des lois. Sans elles, un arriviste sans conscience et sans scrupule, après deux élections, peut lancer un pays à sa perte . . . Une démocratie qui n'a pas de base religieuse, je le répète, aura beaucoup de peine à survivre. Serons-nous assez humbles pour accepter cette leçon? En politique, comme dans toute vie humaine, Dieu doit avoir sa place, Dieu doit avoir le dernier mot!

LA COOPÉRATION PAR L'ÉDUCATION DES ADULTES

Léon LEBEL, S.J.

POUR beaucoup de gens et même pour des éducateurs avertis, l'idée d'un mouvement d'éducation des adultes pourra paraître, au premier abord, comme un projet conçu par des gens bien intentionnés, sans doute, mais dépourvus de sens pratique. L'on est tellement habitué à regarder l'enfance et la jeunesse comme le seul temps où l'homme est susceptible de s'instruire, que l'on est exposé à accueillir avec un sourire sceptique la proposition d'étendre les bienfaits de l'éducation à des gens partis de l'école depuis longtemps et déjà aux prises avec les luttes de la vie.

Et pourtant le peuple, le peuple des adultes est éduicable.

A preuve, le magnifique mouvement qui se poursuit depuis des dizaines d'années dans plusieurs pays d'Europe: en Angleterre, en Hollande, en Belgique, au Danemark et dans les autres pays scandinaves, y compris la Finlande. Les résultats déjà atteints dans ces pays — relèvement du niveau intellectuel des masses, libération de la classe des travailleurs du joug de la dictature économique par le moyen de la coopération — démontrent que l'éducation des adultes non seulement n'est pas une utopie mais qu'il est de nature à produire des effets bienfaisants pour la paix sociale et le bonheur des peuples.

Depuis quelques années, le mouvement a atteint l'Amérique et s'y est développé avec une singulière rapidité.

Ce qui caractérise le développement de l'éducation des adultes aux États-Unis et au Canada, c'est la part importante prise, dans la diffusion du mouvement, par les institutions d'enseignement supérieur et particulièrement par les universités. La plupart de nos grandes universités canadiennes — McGill, Toronto, Vancouver, etc. — ont aujourd'hui leur *Extension Department*, qui a pour mission de répandre l'instruction parmi les classes populaires.

Deux raisons surtout ont déterminé les dirigeants des universités nord-américaines à donner leur concours au mouvement.

C'est d'abord la situation pénible où se débat la classe des travailleurs depuis que le capitalisme moderne a établi sa dictature sur le monde. La concentration des affaires et des capitaux a permis aux financiers et aux magnats des monopoles de prendre la direction presque absolue du commerce et de la plus grande partie des moyens de production. Les ouvriers et les agriculteurs n'exercent pratiquement plus aucun contrôle sur le régime économique. Le nombre des propriétaires va sans cesse en diminuant

d'une façon alarmante dans les campagnes aussi bien que dans les villes. L'Amérique, qui se targue d'être le pays par excellence de la liberté et de la démocratie et qui abhorre toute dictature dans le domaine politique, est menacée de devenir un pays de prolétaires livrés sans défense à la merci d'une dictature économique impitoyable et sans âme.

Il appartient aux institutions d'enseignement supérieur, créées pour le bien général des peuples, de rentrer dans ce rôle, plus ou moins oublié au profit d'élites trop étroites, et de le vivre pleinement en allant au peuple, puisque le peuple ne peut aller à elles. L'université lui apprendra à étudier lui-même ses problèmes et à en démêler la trame compliquée où il se perd faute de guide; elle lui communiquera les lumières dont il a besoin pour se libérer du joug qui pèse sur lui; elle aidera à mettre sur pied les organisations financières et économiques qui lui redonneront un légitime contrôle sur la vie économique et assureront son fonctionnement dans l'intérêt commun et non à l'avantage d'un petit groupe de profiteurs.

Tel est le premier but poursuivi par les propagandistes de l'éducation des adultes.

Le second, qui n'est pas de moindre importance, c'est d'élever suffisamment le niveau intellectuel du peuple pour qu'il puisse avoir accès aux trésors que nous ont légués les générations passées. En effet, l'homme du peuple, aussi bien que le riche, a droit de jouir de l'héritage que la civilisation a amassé au cours des siècles: littérature, poésie, chefs-d'œuvre de l'art, sciences, philosophie, etc., rien ne lui est étranger; tout lui appartient à titre de membre de l'humanité.

Dans les conditions présentes, deux obstacles empêchent l'homme du peuple de goûter aux joies supérieures que donne la communion de l'esprit avec les génies du passé: le manque d'instruction et l'exiguïté des ressources dont il dispose. Il n'a reçu qu'une instruction rudimentaire et il est perpétuellement accaparé par la préoccupation du pain quotidien.

Les tenants de l'éducation des adultes croient que les institutions d'enseignement supérieur peuvent et doivent contribuer à faire disparaître ces deux obstacles en travaillant à parfaire l'éducation de gens du peuple et en assurant une plus équitable répartition des richesses grâce à l'organisation systématique et solide de la coopération.

Au Canada, le mouvement de l'éducation des adultes a été prôné jusqu'ici surtout dans les milieux anglais et protestants.

Parmi les institutions catholiques d'enseignement, il n'y a guère que l'université d'Antigonish, en Nouvelle-Écosse, et le collège St. Dunstan, dans l'Île-du-Prince-Édouard, qui se soient lancés résolument dans le mouvement en créant d'une façon officielle un service d'enseignement *extra muros* pour les adultes.

Il est à remarquer que la méthode suivie par l'université Saint-François-Xavier d'Antigonish diffère de celle qui a été adoptée par les autres universités du Canada. Alors que celles-ci virent à donner dès l'abord un programme général embrassant même les matières d'ordre académique et classique, les dirigeants d'Antigonish, pour de multiples raisons qu'il serait trop long d'exposer ici, préférèrent aborder l'éducation des adultes par l'économique. Voilà pourquoi l'éducation et l'organisation coopérative a fait jusqu'ici l'objet principal de leurs efforts et les résultats déjà acquis démontrent que les pionniers avaient vu juste.

En dix ans, cette institution, dont le personnel est inférieur à celui du plus petit de nos collèges, a fait un travail admirable de régénération parmi les pêcheurs, les mineurs et les cultivateurs; elle est en train de relever le niveau économique et social de trois provinces. De toutes les parties de l'Amérique et même de l'Europe, les sociologues viennent chaque année faire enquête sur l'œuvre accomplie et sur les méthodes employées par les dirigeants du mouvement.

Quelques mois avant sa mort, le pape Pie XI saluait l'œuvre régénératrice commencée par les éducateurs d'Antigonish comme « l'aube d'une ère meilleure qui se lève sur l'humanité »; il exprimait le souhait que les méthodes qui ont produit des résultats si extraordinaires et en si peu de temps soient mises en œuvre ailleurs et que « les promoteurs du mouvement d'Antigonish trouvent de nombreux imitateurs ».

Il est évident que, lorsqu'il parlait « d'imitateurs », Pie XI avait en vue surtout les institutions similaires à Saint-François-Xavier: nos universités catholiques et nos collèges classiques.

Jusqu'ici cependant, les institutions catholiques de langue française ont hésité à entrer dans le mouvement. A part l'École des Sciences sociales de l'université Laval, qui possède depuis trois ans une chaire de Coopération, et l'École supérieure d'Agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, qui a organisé, il y a quelques années, un service officiel d'enseignement pour les adultes, aucune de nos grandes institutions n'a encore osé se lancer dans cette voie.

Pourtant les mêmes raisons qui ont déclenché ailleurs le magnifique mouvement de l'éducation des adultes existent chez nous. La dictature économique pèse sur notre province au moins aussi lourde-

ment que partout ailleurs et elle a déterminé une dégringolade dont tout le monde déplore les conséquences menaçantes pour notre avenir. Nous avons la réputation d'être la province où les familles sont les plus nombreuses et où les salaires sont les moins élevés. Notre problème de l'établissement des jeunes est peut-être plus aigu qu'en aucun autre pays au monde. Quant à notre enseignement, on vient d'en souligner de nouveau les déficiences dans nos écoles, surtout dans celles des centres ruraux.

Tous nos sociologues clairvoyants répètent que c'est la coopération dans tous les domaines qui assurera notre relèvement économique.

Mais un mouvement de coopération pour être solide et efficace doit être précédé et soutenu par un mouvement parallèle d'éducation et celui-ci ne peut se faire efficacement qu'au moyen des cercles d'étude.

Or, jusqu'à présent, le mouvement d'éducation coopérative est paralysé dans les villes comme dans les campagnes, parce que nous manquons de chefs entraînés pour diriger les cercles d'étude, pour organiser et gérer les entreprises économiques que l'on met sur pied.

Les dirigeants d'Antigonish se sont heurtés au même obstacle que nous dans les débuts. Ils ont piétiné sur place pendant quelques années, jusqu'à ce qu'ils aient décidé d'organiser des cours spéciaux pour l'entraînement des chefs dont ils avaient besoin. Depuis 1933, chaque année, on donne trois séries de cours, variant de quatre à six semaines, pour des groupes choisis de jeunes gens de 20 à 35 ans. Le programme de ces cours comporte l'étude de notions de sociologie pratique, de la coopération sous tous ses aspects et de la technique des cercles d'étude et de discussion.

Dans son livre : *Maîtres de leur propre destin*, l'abbé Coady qui est l'âme du mouvement d'Antigonish affirme que cette école d'entraînement a été la clé du succès obtenu par l'université dans sa campagne d'éducation et de coopération.

Que ne pourrait-on pas faire dans la province de Québec si nous pouvions mettre en œuvre les éléments nombreux dont nous disposons: nous avons trois grandes universités, deux douzaines et demie de collèges classiques et une douzaine d'écoles d'agriculture. C'est là une énergie potentielle colossale. Si toutes ces institutions, chacune selon ses possibilités, veulent faire leur part dans la tâche immense mais indispensable de l'entraînement de chefs ruraux ou ouvriers, nous pourrions en dix ans mettre sur pied un des plus beaux mouvements coopératifs du monde entier!

Pour nous aussi se lèvera « l'aube d'une ère meilleure », où notre survivance, assise sur les bases d'une économie redressée et vigoureuse, sera définitivement assurée.

LE MOUVEMENT

« THE SWORD OF THE SPIRIT »

DEPUIS le début de la guerre, les catholiques anglais ont fait tous leurs efforts pour la maintenir ce qu'elle doit être: une lutte pour libérer l'humanité des pseudo-mysticismes totalitaires, le nazisme, le communisme, etc. Leur réalisation la plus originale a été le mouvement *The Sword of the Spirit*.

Celui-ci fut inauguré le 1er août 1940, après la chute de la France, par son président le cardinal Hinsley en personne. Une permanence fut établie à Gloucester Place, 108, Londres; vice-président: Christopher Dawson; secrétaire: Miss Barbara Ward.

Il se propagea d'abord parmi les aviateurs de la R.A.F. qui, à cette époque, durent supporter le choc le plus dur de la bataille. Quand les bombardements se multiplièrent et que toute la population civile se trouva être au front, de nombreux *meetings* furent organisés pour elle aussi; le recrutement se fit avec une rapidité vertigineuse. L'emblème du mouvement est une croix. Plus de 300.000 de ces insignes ont déjà été distribués en Angleterre.

Au début de 1941, au cours d'un *meeting* public auquel assistait le cardinal Hinsley, le général de Gaulle engagea les forces libres de France dans le *Sword of the Spirit*. Les Polonais, résidant en Angleterre et en Écosse, ont fondé à leur tour le *Gladius Spiritus*, qui est leur organisation la plus militante. Les autres groupes: belge, autrichien, allemand, réfugiés en Angleterre, commencent eux aussi à propager le mouvement; la population protestante commence à prendre place à son tour dans le *Sword of the Spirit*. Enfin, une section a été établie à Antioch, Nouvelle-Écosse, d'où sont déjà parties tant d'heureuses initiatives.

Le « Glaive de l'Esprit » voudrait faire réaliser à tous ses membres la devise de saint Paul: « Prenez le casque du salut et le glaive de l'Esprit qui est la parole de Dieu » (Eph. 6, 17).

Pour la gouverne des conférenciers et orateurs, le mouvement a établi les principes suivants:

1. Le mouvement repose sur les principes du christianisme et de la loi naturelle;
2. L'opposition au nazisme et aux autres systèmes totalitaires vient de ce qu'ils *violent* ces principes;
3. L'appui à la cause nationale repose sur cette base positive;
4. La paix conclue après la guerre doit s'établir sur ces principes;
5. Le mouvement — pour la victoire préparatoire à la paix — est un mouvement national que ses initiateurs catholiques proposent à tous les citoyens.

Le mouvement a adopté la Déclaration faite par les Églises d'Angleterre le 21 décembre 1940. Celle-ci, à son tour, repose sur les cinq points proposés par Pie XII dans son discours du 24 décembre 1939. Ainsi, les préjugés qui ont opposé les catholiques et les protestants, en Angleterre, semblent être en voie de disparaître. Aussi, la création du *Sword of the Spirit* marque la date la plus importante de l'histoire religieuse d'Angleterre depuis la Réforme.

La mystique totalitaire inspire aux Allemands un tel esprit de sacrifice et un tel dédain de la mort qu'elle ne pourra être surmontée que par une vertu plus grande, une abnégation plus surhumaine. A elles seules, les forces matérielles ne nous donneront pas la victoire. Celle-ci sera l'œuvre du glaive de l'Esprit.

A V E C O U S A N S C O M M E N T A I R E S

LOGEMENT ET FAMILLE NOMBREUSE

LA presse, en France occupée, s'est faite l'écho des difficultés à se loger que rencontraient trop souvent les familles nombreuses. Des propriétaires, profitant de la crise du logement créée par la présence de nombreux réfugiés, écartaient impitoyablement les familles chargées de trop d'enfants. Les protestations contre ces agissements opposés aux plus élémentaires devoirs de la solidarité sociale n'ont pas été vains. Le gouvernement, fidèle à sa politique de protection et d'aide à la famille, est intervenu: désormais tout propriétaire, convaincu d'avoir refusé un local à un locataire, en raison de ses charges de famille, sera passible de poursuites devant les tribunaux correctionnels.

La crise du logement depuis quelques années grandit dans nos villes québécoises. Elle crée peu à peu, chez nous aussi, une classe de propriétaires au cœur dur et étroit dont la première et invariable question au locataire éventuel est la suivante: « Y a-t-il des enfants? » et qui, dans l'affirmative, n'ont jamais de locaux en disponibilité! Voilà comment la famille nombreuse, à qui la société est tellement redevable, est une fois de plus punie d'être ce qu'elle est.

RALLIEMENT DES « NOUVEAUX CANADIENS » CATHOLIQUES

DE nombreuses manifestations ont marqué au Canada l'anniversaire des encycliques *Rerum Novarum* et *Quadragesimo Anno*. Une des plus émouvantes aura été le ralliement des catholiques de langues étrangères, tenu au Monument National, dans la grande salle de la Société Saint-Jean-Baptiste, à Montréal.

Ces nouveaux Canadiens sont nombreux dans la métropole. La plupart ont leur paroisse respective avec des curés de leur propre nationalité. Les circonstances les ont trop tenus à l'écart jusqu'ici de la vie catholique générale. Un mouvement se dessine depuis quelque temps pour qu'ils y participent davantage. La Société Saint-Jean-Baptiste et le Comité des Œuvres catholiques de Montréal s'y emploient tout particulièrement.

La Semaine des encycliques offrait une bonne occasion de pratiquer cette participation. Les « Nouveaux Canadiens » répondirent à l'appel des organisateurs et offrirent, le 18 mai au soir, un hommage collectif aux deux grands Papes. Tour à tour, un Chinois, un Allemand, un Hollandais, un Hongrois, un Italien, un Lituanien, un Polonais, un Slovaque, un Syrien et un Ukrainien dirent quelques mots dans leur langue. Présentés en français et en anglais, les orateurs furent remerciés par le représentant de S. Exc. Mgr l'Archevêque de Montréal, Mgr Philippe Perrier. Ce fut une réunion vraiment émouvante qui manifesta la catholicité de l'Église et contribuera à rendre plus étroite et plus agissante l'union si désirable entre tous les catholiques de la métropole.

ORIENTATION ET BASEBALL

EN 1933, le baseball se mourait aux États-Unis. Le renouvellement des joueurs était coupé à sa source: les lozanges disparaissaient partout. La jeunesse se tournait vers d'autres sports. Aussi en 1935, le gérant des Cincinnati Reds déclassés conçut et réalisa l'idée d'une école d'entraînement pour aspirants; en 1940, le championnat mondial passait à son équipe, dont six joueurs sortaient de cette première session.

Voici comment on procède partout maintenant chez nos voisins, comment on a procédé pour 750.000 jeunes gens en 1940. Vous écrivez au club de votre choix, disons les Cubs de Chicago, et recevez bientôt l'avis de vous rendre à Wrigley Field. Là tests, épreuves de la course, du lancer, au bâton et sur le champ, devant les Cubs qui prennent des notes. Puis une lettre arrive qui vous convoque à l'école d'entraînement, avec 200 compagnons de votre âge. Là, chaque jour, conférence avec tableau noir et projections, puis deux heures de pratique, assistance aux exercices des Cubs, conversations, et à la fin des onze semaines, tournois entre équipes. Si votre dossier est bon, on vous offre un contrat dans les ligues mineures: votre carrière commence.

Voici de l'orientation professionnelle originale. Qui veut la fin, prend les moyens.

UN CONGRÈS DE PRÉDICATEURS

DURANT deux jours, les 22 et 23 avril 1941, environ 400 prêtres polonais se réunirent à l'hôtel Book-Cadillac, de Détroit, pour un Congrès de prédication. Ces 400 prêtres, venus des quatre coins de l'Union étoilée, représentaient 700 paroisses et environ 2.000 prêtres polonais qui travaillent aux États-Unis. Ce Congrès avait été décidé l'an dernier au Congrès du Clergé polonais qui eut lieu à Pittsburg.

Le programme fut assurément bien rempli. Il y eut 22 communications durant ces deux jours: onze par jour. Chacune fut suivie d'une discussion. Les congressistes s'étaient partagés en deux sections. Trois séminaires polonais établis aux États-Unis collaborèrent à la préparation du Congrès. Le général Sikorski, chef du Gouvernement polonais en exil, vint adresser la parole aux congressistes, et son discours fut exactement celui qu'on attendait d'un chef d'État polonais et catholique. Deux évêques polonais assistèrent au congrès, Mgr Woznicki, évêque auxiliaire de Détroit et Mgr Plagens, ordinaire de Grand Rapids. L'archevêque de Détroit approuva le congrès par une lettre.

On décida de fonder une revue *Kazalnica* (la Chaire), et un *Institut homélitique* dont le but sera de former de bons prédicateurs. Nous attendons avec curiosité le premier numéro de cette revue. Depuis l'époque du P. Skarga, l'éloquence sacrée a été une des gloires de la Pologne. Il est émouvant de constater qu'au moment où les prédicateurs de Pologne sont presque entièrement réduits au silence, ces traditions de haute culture sont maintenues dans le libre Nouveau Monde.

NOTRE DAME DES NATIONS

IL fallait, puisque ce numéro paraît durant l'octave de la Pentecôte, imprimer une page toute fraîche venue de France. Il fallait montrer la vieille nation missionnaire, meurtrie et affreusement mutilée, aux pieds de la Vierge Marie, rêvant encore d'un apostolat pacifique, immense comme le monde. Il y a une grandeur indicible dans cette page du P. Raoul Plus, s.j., que nous apporte *La Croix*. C'est que la France, quoi qu'on en dise, n'est pas prisonnière. Elle a été conduite dans le cénacle où elle attend avec confiance la venue de l'Esprit. Au dehors, gonflés par leurs triomphes récents, ses ennemis ricanent avec brutalité. Soit! Plus que jamais, Notre Dame visite la France. Elle berce la douleur de ses enfants en leur disant que, demain, le monde aura plus que jamais besoin d'une mère et que ce sont eux, les enfants de France, qui iront apporter cette bonne nouvelle à tout l'univers.

« N'est-ce pas une pitié de voir les peuples, — et dans la partie du monde qui comprend le plus de baptisés! — se déchirer et s'entre-tuer avec une rage sans exemple, au point que l'on se demande ce que la civilisation va devenir? »

« Quel personnage de la terre pourrait s'avérer assez puissant pour calmer les belligérants, oser parler de tractations pacifiques, inviter à une détente? Tout appel ne risque-t-il pas de résonner dans le désert, dans un désert où sévit la terreur et la mort... »

« Il faut regarder plus haut que la terre. »

« N'y a-t-il pas quelqu'un de tout désigné pour obtenir — à condition qu'on le lui demande — ce que personne, actuellement, sur la planète, ne peut donner au monde: la paix, un esprit fraternel retrouvé? Qui est ce quelqu'un? Marie, Notre Dame des Nations. »

« Tous les peuples invoquent la sainte Vierge. Ne parlons pas de la France... Mais l'Allemagne n'a-t-elle pas ses sanctuaires innombrables? L'Angleterre, ancienne « île des saints », se glorifie de combien de cathédrales élevées jadis à l'honneur de la Vierge! En Italie, qui peut dire le foisonnement des madones? La Belgique a Montaigu et Oostacker. La Pologne a Czeszochowa. N'est-ce point à Pérouse qu'il y a cette Vierge si touchante, prenant dans ses deux mains les bords de son manteau et cherchant à l'étendre indéfiniment pour englober dans son orbite aux dimensions du monde la plus large grappe d'humains réunis? Tous se pressent les uns contre les autres, heureux d'être abrités sous la maternelle égide. »

« Qu'il serait beau de voir, non seulement des groupes amoncélés d'individus, mais la collectivité des peuples venir demander à la Vierge la permission de se réunir sous son aile! Notre Dame des Nations! »

« Il y a tant de vocables, déjà, en l'honneur de la divine Mère! Mais, comme il serait à propos celui que nous avons pris pour titre et qui inspire cet article! »

« Une Vierge, non seulement pour s'intéresser, dans chaque pays, aux affaires de chaque pays; mais une Vierge ayant une appellation de caractère international — nous avons un meilleur mot: catholique — pour aider à régler les différends internationaux. »

« Notre Dame des Nations! »

« Qu'à défaut des gouvernants de chaque pays, auxquels il ne nous appartient pas de donner de conseils ou qui n'auront cure de nos propos, les fidèles fassent leur le beau vocable. Tout catholique aime Marie; ce sera l'aimer catholiquement que de propager la dévotion à Notre Dame des Nations. »

RETOUR D'AMÉRIQUE LATINE

Léon LALANDE

L'AMÉRIQUE LATINE est trop vaste et trop diverse pour qu'il soit possible d'en parler pertinemment après l'avoir visitée, comme je l'ai fait, entre les étapes successives, mais trop brèves, des avions qui la parcourent. Je ne rapporte donc qu'un aperçu de cet immense cadre physique. Depuis le Rio Grande jusqu'au cap Horn, à l'extrémité de la Terre-de-Feu, s'étendent 7,000 milles de terre variée: le plateau sombre du Mexique, l'échine dans laquelle s'articulent les pays de l'Amérique Centrale, puis l'immense masse triangulaire de l'Amérique du Sud, faite des terres basses amazoniennes et des vastes plaines de l'Argentine et de l'Uruguay avec l'encadrement des pics de la côte brésilienne et de la féerie à grand spectacle que présente la longue chaîne andine dominant toute la côte occidentale du continent. Dans la mer des Caraïbes miroitent les grandes Antilles: Cuba, Hispaniola que se partagent Haïti et Saint-Domingue, et Puerto Rico, et toute la série des petites Antilles.

Pourtant, les 13,900 milles du grand circuit qui part de Brownsville, sur la frontière mexicaine, pour finir à Miami, en passant par Santiago et Buenos Aires, nous les avons parcourus en 75 heures.

Il faut remarquer que la masse terrestre de l'Amérique du Sud proprement dite se trouve autant à l'est qu'au sud de l'Amérique du Nord. En effet, tout le continent se place à l'est de la ligne qu'on tirerait directement vers le sud en partant de la ville de Détroit. Ainsi, les ports de la côte du Pacifique, au Pérou par exemple, sont plus près de New York, grâce au canal de Panama, que ceux du Brésil comme Recife (Pernambuco), pourtant à 4 degrés de latitude plus au nord; et Rio de Janeiro est à 4,190 milles de Lisbonne, et à 4,748 milles de New York. C'est que le Brésil, pays plus grand que les États-Unis, fait saillie vers l'Afrique et rejoindrait presque les colonies françaises de la côte africaine si les deux bosses étaient au même degré de latitude.

Pour les deux tiers, ce continent est situé dans la zone tropicale, mais son climat dépend plutôt de la topographie que de la latitude. Ainsi, à Quito, capitale de l'Écuador, situé pratiquement sur l'équateur, mais à plus de 9,000 pieds, le climat est tempéré tandis qu'à 3,000 milles plus au nord, Vera Cruz, au niveau du golfe du Mexique, souffre d'une température lourde, humide, celle des tropiques.

Dans cette grande étendue vivent 125 millions d'habitants: des blancs, descendants des premiers occupants espagnols et portugais et qui sont, somme toute, une petite minorité; des Indiens et des Métis, qui composent le fond de la population du Mexique, de la Colombie, du Venezuela, du Pérou, de l'Écu-

ador, de la Bolivie et du Paraguay; des Noirs, descendants des 12 millions d'esclaves introduits surtout au Brésil; et le reliquat de l'immigration européenne qui commença vers 1850, et qui constitue le gros de la population de l'Argentine et de l'Uruguay et une partie importante de celle du Brésil.

Les vingt républiques de l'Amérique latine sont loin d'être toutes semblables; l'on y trouve, au contraire, une diversité étonnante dans l'ordre économique et social. L'Écuador et le Pérou sont aussi différents de l'Argentine que le Portugal l'est de la France ou de la Belgique. Au point de vue politique, sous une forme républicaine les gouvernements sont pourtant bien éloignés de la pratique de la démocratie parlementaire que nous connaissons en Amérique du Nord. Il y a longtemps que tous ces pays sont habitués au rythme des dictatures personnelles et d'une certaine anarchie dans l'ordre public.

Pour comprendre comment il se fait que les pays de langue espagnole soient si nombreux, il faut se rappeler que ces colonies s'émancipèrent à la même époque et que les républiques qui en sortirent se multiplièrent pour ainsi dire à souhait sous la politique de protection que le président des États-Unis, Monroe proclama en 1823. Le Brésil cependant resta empire jusqu'en 1889.

L'Angleterre, qui pratiquait le libre échange, avait fondé sa politique et sa force sur la liberté des mers, garantie de relations commerciales libres. Doctrine Monroe, liberté des mers, ce fut dans ce sol fertile que se multiplièrent les nations indépendantes de l'immense continent, neuf et riche. Le jeu du libéralisme économique, manifesté dans le phénomène du prix libre fixé suivant la loi de l'offre et de la demande, dépassait les frontières politiques; celles-ci n'avaient guère d'importance (sauf dans leur valeur culturelle et historique) dans un monde où l'activité économique se déployait sur le plan international.

Quel est l'avenir de ces pays dans un monde qui de plus en plus tend à se partager en vastes blocs économiques? Trouveront-ils asile dans la conception hardie du président Roosevelt qui voudrait réaliser la solidarité de tous les pays de l'hémisphère occidental, tant sur le plan économique que sur celui de la défense militaire et politique? Ce ne peut être qu'une seconde corde ou un pis-aller que ce programme d'autarcie pour les deux continents d'Amérique, car il faut souhaiter qu'après la mise à raison des ambitions allemandes, l'Europe trouvera son équilibre politique et que les matières premières et les produits agricoles du Nouveau Monde prendront à nouveau le chemin de l'Europe.

Le surplus annuel d'exportation que produisait l'hémisphère occidental se chiffrait dans les 2 milliards avant la guerre: 1 milliard pour l'Amérique latine, 300 millions pour le Canada et 730 millions pour les États-Unis (*Hemisphere Solidarity* par Alvin H. Hansen, dans *Foreign Affairs*, octobre 1940, pp. 12, 21) est d'importance vitale pour le Canada car il représente presque le tiers de sa production totale nette; il l'est davantage encore pour l'Amérique latine. Quant aux États-Unis, disons que ce surplus ne représente que 10% de sa production globale nette et qu'ils sont par conséquent moins sensibles à la perte de leurs marchés étrangers.

Il faut se représenter ce que signifie pour les pays d'Amérique latine une Europe fermée. En 1938, l'Europe prenait 54.4% de leurs exportations en leur fournissant 43.6% de leurs produits importés.

Depuis l'été dernier, le blocus britannique a dû s'étendre à toute l'Europe continentale et infliger à l'Amérique du Sud et à l'Amérique Centrale une perte de clientèle qui s'élève annuellement à 500 millions de dollars. Cette situation cause donc de graves perturbations dans l'économie des grands pays exportateurs du sud comme l'Argentine, l'Uruguay et le Chili, et, à un moindre degré, dans celle du Brésil.

Il est curieux de constater comme ces pays font peu de commerce entre eux: pour \$252,000,000 ou 8% du total en l'année 1938. Il faut voir là l'effet de plusieurs facteurs, l'absence de voies de communications et de transport intérieures et de vieilles habitudes imposées sous le régime colonial, alors que l'Espagne avait défendu aux colonies de nouer des relations commerciales entre elles.

Quant à la politique que les États-Unis ont pratiquée en Amérique latine depuis la déclaration Monroe, elle n'a pas toujours été heureuse. C'est la hardiesse et le sans-gêne, rarement le tact et la souplesse, qui ont caractérisé les relations de nos voisins avec les pays d'Amérique latine. Ils s'y étaient créés des inimitiés profondes, ils avaient fait naître bien des susceptibilités par leurs interventions armées à Cuba, au Nicaragua et en Haïti. Les financiers américains ont souvent pris figure de corrupteurs de gouvernants. Avant le régime actuel, le « big stick » du président Théodore Roosevelt et la diplomatie du dollar pratiquée par Wall Street avaient fait aux États-Unis figure de colosse mal-faisant, qu'on devait craindre et dont il fallait se méfier.

Déjà sous M. Hoover, cependant, Washington assouplissait ses méthodes et inaugurait la politique dite du « Good Neighbour » à laquelle M. Franklin Roosevelt a depuis donné tant d'élan.

Dans l'ensemble, les États-Unis n'ont jamais été pour l'Amérique latine un débouché aussi important que l'Europe continentale et l'Angleterre.

En 1938, ils prirent 30% de leurs exportations et leur fournirent 34% de leurs importations. Encore il faut dire que le gros du commerce américain se fait avec la région dite des Caraïbes, c'est-à-dire avec le Mexique, les Antilles, les républiques d'Amérique Centrale et les deux pays sud-américains que baigne la mer des Antilles: la Colombie et le Venezuela.

L'administration de Washington a bien vite compris que la perturbation économique, conséquence de la fermeture de l'Europe, jouerait vite dans le domaine politique. Les Allemands y sont nombreux et actifs et ils ont depuis longtemps l'expérience des situations troublées. Ils n'auraient pas manqué d'aggraver les difficultés et d'y faire surgir des gouvernements que l'Allemagne aurait vite influencés à son profit. Le gouvernement de Washington a tout de suite compris la situation et il est déjà passé à l'action efficace, mais notons qu'il a commencé par mettre à la disposition d'un comité présidé par M. Nelson Rockefeller une somme de \$3,500,000 pour défrayer le coût d'une enquête sérieuse sur les relations culturelles et commerciales entre les républiques américaines. En cherchant à connaître d'abord les éléments culturels, ils font un effort sérieux pour comprendre une mentalité si différente de la leur. C'est de bon augure.

Quant aux relations commerciales du Canada avec l'Amérique latine, disons qu'elles se sont accrues considérablement en 1940, alors que nous avons exporté là-bas pour \$26,869,000 de marchandises, soit une augmentation de 51.5% sur l'année 1938. Ceci n'est cependant que 2.25% de nos exportations globales, bien peu de place dans notre commerce extérieur. Ce sont nos exportations de papier à journal qui sont la cause de cette hausse; elles sont passées de \$2,425,000 en 1938 à \$9,162,000 en 1940, aux dépens des fournisseurs scandinaves surtout.

Trois facteurs mettent actuellement des entraves à notre commerce avec l'Amérique du Sud: la mobilisation de notre économie dans le sens d'un effort maximum de guerre; la rareté des cales; et enfin, la nécessité où se trouvent ces pays de restreindre leurs importations pour conserver leurs devises.

Jusqu'ici nous n'avons guère parlé que de politique économique. L'espace et la compétence nous manquent pour mettre en lumière un autre point de vue particulièrement intéressant pour nous. Car un Canadien français qui visite, même rapidement, le continent ibéro-américain y observe plus d'une ressemblance d'ordre culturel et religieux avec le vieux Québec. Sans doute y a-t-il des différences considérables entre l'*hispanité* et notre culture française. Mais toutes deux sont catholiques et latines. Il jaillit de ce fait une réelle communauté de culture et d'intérêts, qu'il serait avantageux de part et d'autre de cultiver.

AGRONOMES ET CORPORATISME

Henri-C. BOIS

LA Corporation des Agronomes du Québec est formée de techniciens agricoles diplômés en agriculture (B.S.A.), de langue française et anglaise, de la province de Québec. Ces diplômés de agriculture sont octroyés par l'École supérieure d'Agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, par l'Institut agricole d'Oka et par le collège Macdonald.

La fondation de ces écoles remonte à 1908. Dès le début, ces institutions, délaissant la vieille formule d'enseignement agricole qui avait été à l'honneur jusque-là, organisèrent, sous la surveillance plus ou moins directe des universités, un programme élaboré couvrant un cycle de quatre années. Aujourd'hui, le cours universitaire agronomique comporte l'étude des sciences de base: mathématiques, physique, chimie, physiologie des plantes et des animaux, botanique, cytologie, et de plus une étude avancée de la géologie, de la pédologie, de la biochimie, de la biophysique, de la génétique, de la zootechnie, de l'alimentation, de l'assainissement et de l'engraisement des sols, de la pathologie des plantes et des animaux, de la mécanique agricole, du génie rural, de la technologie laitière, de la microbiologie du sol, de la comptabilité agricole, de l'agrobiologie, de l'horticulture, de la biométrie, de la statistique, de l'économie sociale, de l'économie rurale et du droit rural. En quatrième année, l'aspirant agronome peut étudier spécialement les problèmes de biométrie, de génétique, de sociologie, d'économie, de zootechnie, de botanique ou de pédologie.

On nous pardonnera cette longue énumération qui pourrait être pédante s'il n'était nécessaire de mettre en relief aux yeux du lecteur l'ampleur des études universitaires que doit faire l'agronome et qui lui donne droit assurément de prendre le titre de professionnel.

Après ces quatre années d'études, auxquelles on ne peut être admis que si l'on détient un diplôme d'études secondaires ou son équivalent, l'agronome peut obtenir des grades universitaires plus élevés que celui du baccalauréat agronomique, en entreprenant des études universitaires spéciales qui le conduiront soit à la maîtrise, soit au doctorat de sciences agricoles. Une forte proportion des membres de la Corporation des Agronomes ont couronné de la sorte, leurs études professionnelles.

Les premiers bacheliers de sciences agricoles furent diplômés en 1913. C'est en 1913 aussi que furent nommés les cinq premiers agronomes de district. Depuis, le corps agronomique a considérablement grandi. Pas moins de 700 agronomes ont fait leurs études dans la province de Québec. Ils se sont engagés dans des voies très diverses, soit dans le Québec, soit dans les autres provinces, soit à l'étranger: technique agricole, pratique agricole, transport, commerce, industrie, finance, assurance. Ils sont officiers des gouvernements provincial et fédéral, ingénieurs forestiers, vétérinaires, politiques, professeurs, explorateurs, scientifiques, cultivateurs, secrétaires de coopératives, colons, journalistes, prêtres, religieux, etc.

Près du tiers des agronomes diplômés de nos écoles sont engagés aujourd'hui dans des fonctions qui ne relèvent pas de l'État. Les esprits chagrins ont donc bien tort de définir l'agronome par le mot de fonctionnaire. D'ailleurs, que l'État ait un grand nombre d'agronomes parmi ses fonctionnaires, il serait bien malin

de vouloir tirer de ce fait que la profession agronomique soit étatisée. Elle ne l'est pas plus que ne le sont le génie forestier, le génie civil, la médecine vétérinaire, dont plusieurs membres sont aussi des employés de l'État. D'ailleurs, la tendance générale, de même que l'orientation des études sous l'influence des circonstances économiques et des chefs les plus clairvoyants, dirige définitivement le corps agronomique vers des fonctions autonomes.

Quant aux motifs qui ont inspiré ces techniciens dans le choix de leur carrière, l'on peut affirmer que la majorité avait en vue, non pas une carrière facile, mais bien, tout simplement, le relèvement de la classe agricole. Il ne faut pas oublier que les agronomes sont les successeurs des Bernhart, des Chapais, des Nagant, des Grignon, des Dallaire, des Marsan, etc., qui tous se sont dévoués au bien-être de la classe agricole dans la mesure de leurs moyens, sans en espérer quelque avantage personnel. Il appartenait à l'honorable Joseph-Edouard Caron de mettre de l'ordre dans l'organisation du ministère de l'Agriculture. C'est à lui que nous devons les nominations dont il a été mention plus haut. Il avait compris que les conférenciers officiels auxquels avait été dévolu jusque-là le rôle de dirigeants de notre agriculture ne pouvaient suffire.

Depuis, les agronomes ont pris à cœur de perfectionner sans cesse leur savoir et leur action. Nos écoles d'agriculture ont endossé ce mouvement; elles ont rivalisé d'ambition pour donner à la province des techniciens bien préparés.

Ce sont ces techniciens, dont nous avons esquissé le portrait, qui forment la Corporation des Agronomes du Québec. Sans doute, lorsqu'ils ont formé cette corporation, avaient-ils en vue la protection de leurs intérêts, mais quoi de plus légitime? Ils n'ont ni à s'en défendre, ni à s'en justifier aux yeux de qui que ce soit. L'association professionnelle est destinée d'abord à protéger l'intérêt de ceux qui en font partie. C'est son mobile premier, sa raison d'être. Il ne faudrait pas croire, toutefois, que les membres de la Corporation des Agronomes ont une compréhension étroite de leurs intérêts. Ils savent que ces intérêts sont étroitement liés à ceux de la classe agricole et à ceux de la société en général. Ils ont assez d'intelligence pour s'apercevoir que ce qui est contre l'intérêt de la classe agricole est aussi contre le leur. Ils sont les serviteurs de l'agriculture québécoise. Leur sort est étroitement lié à celui du cultivateur québécois. L'agronome ne peut donc que désirer l'avancement de la science agronomique, avancement dont dépend le bien-être des cultivateurs.

S'il s'arrête à réfléchir, une question lui vient immédiatement à l'esprit: l'agriculture québécoise sera-t-elle mieux servie par des hommes désunis, s'ignorant les uns les autres, isolés matériellement, intellectuellement et moralement, ou par des techniciens compétents, disciplinés, unis par l'intérêt, le cœur et l'esprit, ayant le culte du savoir, de la probité et de l'honneur professionnels? Les fondateurs de la corporation se posèrent cette question. Ils y répondirent, il y a trois ans, en formant une association dont le développement ultime permettra aux techniciens agricoles d'exercer leur profession avec toutes les garanties dont ils ont besoin et en prenant dans la société le rang auquel

ils ont droit, tout en servant la classe agricole comme elle doit être servie.

Une vérité demeure, et nous la proclamons sans crainte et sans fausse honte: la fondation de la Corporation des Agronomes du Québec procède d'une pensée altruiste et chrétienne. Les agronomes ont compris que, dans une période d'incertitude et, pour tout dire, d'anarchie, comme celle que nous traversons, le devoir leur incombait de participer à la reconstruction de la cité. Ils ont entendu la grande voix de l'Église, enseignant le corporatisme chrétien. Ils ont opté pour l'ordre, et avant d'aller prêcher le voisin, ils ont commencé par instaurer cet ordre dans leur maison.

La corporation, nous le répétons, désire servir l'agriculture le mieux possible et rendre à la société les services que celle-ci doit légitimement en attendre. Servir est son mot d'ordre. Le programme de la corporation découle de ce principe et nous en trouvons les éléments dans l'acte d'incorporation de la société. La corporation a pour but:

1. Le développement et l'expansion de la science agronomique et des autres sciences s'y rattachant;

2. La propagande et la vulgarisation de toutes données scientifiques en rapport avec l'agronomie, l'organisation et la tenue de conférences publiques, d'initiatives agronomiques et de cours de perfectionnement;

3. L'étude et la discussion de toutes questions d'ordre agronomique;

4. L'encouragement et l'aide aux recherches propres à contribuer à l'avancement de la science agronomique ou des sciences qui s'y rattachent;

5. L'organisation de concours, l'octroi de prix et de bourses d'études pour en promouvoir le développement;

6. La préparation et la présentation de thèses et de mémoires, l'exposé et la publication de travaux s'y rattachant;

7. L'administration, aux fins d'avancement de la science agronomique et des sciences qui s'y rattachent, de fondations et de subventions;

8. La collaboration avec les associations similaires et l'affiliation à toute société ou groupement qui a pour but l'avancement des sciences, aux conditions jugées convenables par les parties intéressées;

9. L'exercice de toutes autres activités propres au développement, à l'expansion, à l'avancement et à l'application de la science agronomique ainsi que les sciences qui s'y rattachent;

10. La protection de ses membres par la reconnaissance légale de leurs droits exclusifs à l'exercice de la profession.

Les activités de la corporation s'exercent donc soit directement par l'intermédiaire du Conseil général qui, dépositaire du bien commun et cerveau de cet organisme, s'efforce de faire entendre partout et en tout temps la voix de la science et du bon sens terrien, soit indirectement par l'intermédiaire de ses membres qui, soucieux de l'honneur professionnel et de leur dignité d'hommes, se perfectionnent par l'étude et apportent à leur tâche quotidienne un zèle sans cesse renouvelé.

Le Conseil général s'efforce de relever le niveau professionnel, de compléter la formation des membres par l'étude, de développer chez eux l'amour de la profession, le sens de la solidarité et de la responsabilité professionnelle. C'est la tâche du président, des conseillers et du secrétaire général. Elle se poursuit quotidiennement et particulièrement lors de la tenue des assemblées des filiales et des congrès généraux. D'une façon générale, la corporation s'efforce de procurer

à ses membres le bien-être matériel, intellectuel et moral, par l'étude et la pratique de la charité. A cet effet, elle a confié à l'Institut psychologique de Montréal une étude documentaire et statistique dont les résultats devraient permettre aux dirigeants de la profession de l'orienter suivant ses meilleurs intérêts. Elle a établi un système d'assurance collective pour ses membres. Elle s'efforce d'obtenir l'extension de la pension du Service civil aux employés du service extérieur. Elle s'occupe de placer les agronomes sans emploi. Elle cherche à améliorer le sort des agronomes-colons, etc.

La corporation s'est aussi donné pour mission de répandre les saines données de la science agricole. Tous ses efforts tendent vers le relèvement de l'agriculture québécoise, soit qu'elle fasse elle-même entendre ses avis dans les conseils de l'État, soit que ses membres participent à la direction de sociétés agricoles, soit qu'elle enseigne à l'université, soit encore qu'elle emploie les moyens habituels de la propagande, le journal, la revue, les conférences et la radio. Elle travaille, depuis quelques années, à l'élaboration d'un programme agricole constructif et qui sera sans doute publié bientôt. La corporation a plusieurs autres projets en vue, toujours dans la même pensée d'être utile et de servir. D'autre part, elle est prête à appuyer toute initiative sensée et généreuse. C'est ainsi qu'elle a octroyé à plusieurs organismes sociaux des subventions substantielles.

C'est cette Corporation des Agronomes, avec ses défauts et ses qualités, qui cherche à obtenir la reconnaissance légale de la profession, c'est-à-dire le droit pour ses membres à l'exercice exclusif des fonctions agronomiques. Ce projet de la corporation ne comporte aucun esprit d'animosité contre personne. Les dirigeants sont uniquement animés par un désir de collaboration avec toutes les professions qui concourent au bien-être de la classe agricole.

Mais il existe chez nous un désir général de définition précise et de protection du titre professionnel. C'est ensuite le vœu qu'il soit interdit à un agronome de sortir des limites normales de ses attributions. C'est le vœu, d'autre part, d'établir chez les membres de la profession une étiquette professionnelle à laquelle personne ne devra porter atteinte sans qu'il lui en coûte.

C'est enfin, et d'une façon générale, la volonté de moraliser la profession, d'en assurer la dignité et le bon renom, d'éliminer les incapables et les indignes, d'organiser une solide et complète formation des jeunes. Comme les professionnels français, les agronomes désirent s'unir et s'organiser pour faciliter l'accomplissement des devoirs et le respect des droits, pour travailler à leur perfectionnement moral et pour rechercher l'intérêt général.

La Corporation des Agronomes fait donc appel à toutes les professions légalement organisées dans la province de Québec: Collège des Médecins, Barreau, Notariat, Génie civil, Génie forestier. Elle s'adresse à l'Union catholique des Cultivateurs, aux membres de la Ligue d'Action corporative, aux sociologues canadiens-français, aux politiques canadiens-français, à quelque parti qu'ils appartiennent, à nos prêtres, à nos évêques et à tous les membres du clergé. Tous, elle les prie de bien vouloir appuyer sa demande auprès de l'État afin que celui-ci constitue le corps agronomique en profession organisée. Tous peuvent être convaincus que la gratitude des agronomes leur sera acquise et qu'ils auront contribué, ce faisant, à mettre de l'ordre et de la charité dans notre société qui en ressent un besoin si pressant.

L'ENSEIGNEMENT SOCIAL DANS LA C.T.C.C.

J.-d'Auteuil RICHARD, S.J.

Le syndicalisme a une essentielle mission éducatrice: former ses chefs, instruire la masse de ses membres et l'entraîner à la poursuite de son idéal particulier.

Qu'est-ce qu'il se fait comme enseignement social dans la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada (C.T.C.C.) ? A l'occasion de l'anniversaire de *Rerum Novarum* et de *Quadragesimo Anno*, RELATIONS s'est posé la question. Les divers syndicats l'ont aimablement aidée à formuler sa réponse qu'elle livre à ses lecteurs dans ce documentaire.

CERCLES D'ÉTUDE. L'enseignement social pour les chefs et les syndiqués destinés à le devenir se donne surtout par le cercle d'étude.

A sa naissance en 1921, la C.T.C.C. trouva en activité une dizaine de cercles d'étude. Ces cercles, auxquels d'autres s'ajoutèrent, ont eu généralement une histoire féconde. Les plus anciens qu'on nous signale sont les cercles Léon XIII de Montréal et Benoît XV de Hull, tous deux fondés en 1918.

La loi de 1934 sur les conventions collectives de travail, en accaparant les dirigeants pour des tâches immédiates d'organisation, a porté un rude coup au développement des cercles d'étude. Mais on s'est peu à peu rendu compte de la nécessité absolue, pour assurer l'avenir, de former de nouveaux cadres. En vue de donner un nouvel essor aux cercles d'étude, on les a fédérés en 1937, mais sans grand succès ni progrès. Ils étaient alors une vingtaine.

Depuis 1939 et surtout en 1940, il y a eu une recrudescence d'intérêt dans la plupart des syndicats pour les cercles d'étude. Plusieurs se sont fondés. Le problème a été posé et discuté avec vigueur au congrès de Victoria-ville (sept. 1940), où la création d'un *service d'étude* fut décidée. Quelques mois plus tard, paraissait le *Syndicaliste*, bulletin mensuel destiné spécialement à la formation et à l'instruction des dirigeants.

Afin de multiplier les cercles et atteindre un plus grand nombre de syndiqués, on note une tendance intéressante à implanter un cercle d'étude par syndicat. « Outre le cercle-noyau du Conseil central qui réunit un ou deux membres de chacun de nos syndicats . . . deux syndicats ont maintenant leur propre cercle. De plus, la chose est décidée: tous les syndicats en auront un ». (Saint-Hyacinthe) « Avec la venue du Bulletin de la C.T.C.C., nous changeons de système. Pour atteindre un plus grand nombre de syndiqués et surtout arriver à des résultats efficaces, nous tentons d'organiser un cercle d'étude par syndicat, et pour commencer nous y invitons les officiers. Nous avons ici dix syndicats, qui groupent environ 600 membres. Avec l'ancienne manière, nous n'atteignons qu'une vingtaine de syndiqués. En procédant par syndicat, nous atteindrons, nous l'espérons, une soixantaine d'officiers ». (Hull)

MÉTHODE. Jusqu'à ces dernières années, les réunions des cercles étaient centrées autour d'une conférence ou causerie. On évolue partout heureusement vers une méthode plus active, avec discussion et échanges de vues. « Méthode jociste » (Joliette). — « Avec l'an-

cienne méthode, les membres étaient trop passifs et se contentaient d'écouter. En procédant par échanges de vues comme actuellement, nos gens sont plus actifs et il est plus facile de voir comment ils réagissent ». (Hull) — « Méthode de travail en équipes, par échanges de vues dirigés par un président, chacun des membres ayant en main un manuel (qu'il a étudié autant que possible avant la séance) qui était celui du P. Arès, maintenant remplacé par le Bulletin de la C.T.C.C. » (Saint-Grégoire-de-Montmorency). — « Un des membres du cercle expose un sujet désigné à l'avance et connu des membres. Les auditeurs ont la permission de demander des précisions au cours de l'exposé, mais le débat n'a lieu qu'après . . . Pour notre milieu, ces échanges de vues paraissent plaire le plus, nous le jugeons par le grand nombre de ceux qui débattent intelligemment certains sujets . . . Depuis que nous avons adopté cette façon de procéder, nous connaissons nombre de membres qui arrivent très bien préparés pour discuter le sujet au programme ». (Sherbrooke)

Plusieurs cercles suivent dans leurs réunions le nouveau Bulletin d'étude de la C.T.C.C., le *Syndicaliste*.

FRÉQUENCE ET DURÉE. La plupart des cercles tiennent deux fois par mois des réunions qui durent habituellement une heure et demie, souvent davantage. « Réunion tous les quinze jours; durée: en principe, une heure, en pratique deux heures ». (Fonctionnaires municipaux, Montréal). — « Réunion régulière tous les deux dimanches, de 1 h. p.m. à 2 h. 30. Une des causes du succès de ces réunions est qu'elles commencent et se terminent à l'heure ». (Sherbrooke). — Granby, Saint-Marc-des-Carières, Saint-Grégoire-de-Montmorency, Drummondville, Saint-Hyacinthe signalent des réunions hebdomadaires, d'une heure (en principe). — « Les réunions pour le cercle-noyau ont lieu chaque semaine; pour les autres cercles chaque mois ». (Saint-Hyacinthe.)

ASSISTANCE. Elle varie considérablement selon que le cercle est réservé aux seuls officiers de syndicats ou qu'il accueille aussi les simples syndiqués. La moyenne dans le premier cas est d'une douzaine de membres. — « Par principe nous n'admettons qu'une dizaine de membres. Nous multiplions les cercles plutôt ». (Saint-Hyacinthe.) Dans le deuxième cas, l'assistance sera plus nombreuse, toujours composée en majorité de dirigeants. (Moyenne de 25 à Sorel, de 40 à Sherbrooke.)

MATIÈRE ÉTUDIÉE. Dans tous les cercles, la doctrine sociale de l'Église constitue la substance de l'enseignement. A leurs débuts, les cercles commencent généralement leur travail par l'étude des grandes encycliques sociales *Rerum Novarum* et *Quadragesimo Anno*. Les cercles plus anciens, plus avancés, en approfondissent des points particuliers: le salariat, le droit d'association, etc. — Partout, dans les discussions et échanges de vues, on réfère continuellement à la doctrine sociale de l'Église. En deuxième lieu, le sujet le plus étudié est, comme on le pense bien, la législation ouvrière; surtout les lois des syndicats professionnels et des conventions collectives. On discute leurs applications

concrètes, les amendements à y apporter que l'on propose au Bureau confédéral de la C.T.C.C. sous forme de résolutions à présenter aux gouvernements.

Autres sujets indiqués: problèmes familiaux (Québec, Asbestos), la coopération (Saint-Grégoire-de-Montmorency, Drummondville), histoire sociale et ouvrière (Joliette), problèmes techniques industriels (Thetford Mines, Sherbrooke), logement (Saint-Grégoire-de-Montmorency).— Chronique syndicale (Asbestos, Thetford Mines).— « A chacune de nos réunions, nous réservons un quart d'heure à l'étude d'un sujet général d'actualité: le problème des maladies vénériennes, canalisation du Saint-Laurent, etc. » D'une façon générale, on préfère les sujets plutôt « pratiques que théoriques » (Joliette), « les sujets dont les membres ont une connaissance personnelle et pratique, par exemple les conventions collectives de travail ». (Sherbrooke) Thetford Mines, Sherbrooke, Saint-Hyacinthe accordent un quart d'heure par réunion à l'étude formelle de la religion, de la vie chrétienne, ou de l'Évangile.

DIFFICULTÉS. Presque toutes les communications signalent en premier lieu le manque de temps de l'aumônier et des officiers, toujours absorbés par les tâches courantes d'organisation, etc.; ensuite, le manque de chefs déjà formés pour diriger la formation des autres. — A peu près partout, il faut lutter contre l'apathie de la masse, souvent contre l'apathie des dirigeants eux-mêmes. — « Indépendance d'esprit et manque de discipline aux réunions ». — On souligne, dans deux réponses, l'hostilité active de professionnels ou d'industriels à toute activité syndicale. Le recrutement du cercle en est affecté, « ce qui prive d'autant la classe ouvrière de l'enseignement de la doctrine catholique ». — Il y a parfois des difficultés propres à certains syndicats, ainsi l'irrégularité des heures de service rend difficile pour le syndicat des garçons et filles de table de Montréal la création de leur cercle d'étude.

RÉSULTATS. Tous reconnaissent que le cercle donne d'excellents résultats pour la formation et l'instruction des chefs. Deux signalent: « résultats moyens ». — « A formé 4 ou 5 chefs solides comme le roc ». — « Les chefs prennent conscience de leur besoin d'étude et de l'importance de savoir quelque chose ». (Saint-Marc-des-Carières.) — « Meilleure collaboration entre les membres. Esprit coopératif: trois caisses populaires et trois coopératives de consommation sont nées de ces études ». (Drummondville.) — « On sent le besoin d'étudier. » (Syndicat des fonctionnaires, Montréal.) — « Esprit coopératif ». (Asbestos, Saint-Grégoire-de-Montmorency.) — « Mentalité syndicale et sens des responsabilités ». (Joliette, Sherbrooke.) — « Les syndiqués sont plus en mesure de discuter et de défendre le point de vue chrétien, de propager leurs idées syndicales ». (Sherbrooke.) — « Le syndicat a été pour tous l'occasion de constater beaucoup de problèmes et a fait découvrir la possibilité de les solutionner entre eux. Le cercle d'étude a formé la mentalité syndicale et sociale des chefs, n'a pas peu contribué à en faire des compétences, relativement à la masse du moins ». (Saint-Grégoire-de-Montmorency.)

JOURNÉES SYNDICALES. Particulièrement fructueuses pour la diffusion de la doctrine sociale et la formation des chefs sont les journées syndicales. Montréal, Sherbrooke, Saint-Hyacinthe et Hull en signalent la tenue. « Deux fois par année, les officiers et les membres de nos cercles sont invités à une journée de recueillement qui est mi-récollecion, mi-journée d'étude: messe, communion, conférences sur la doctrine sociale de

l'Église. Nous passons la journée ensemble, nous prenons les repas ensemble, nous discutons entre les conférences: journées très goûtées et précieuses aussi par l'esprit fraternel qu'elles créent entre les chefs de nos mouvements ouvriers ». (Saint-Hyacinthe.) — « Nos syndicats organisent chaque année depuis 1926 deux journées sociales où le spirituel et le social sont également à l'honneur . . . Elles s'adressent aux dirigeants ainsi qu'aux syndiqués qui veulent y assister. L'assistance varie entre 50 et 60. Ces journées sont fort goûtées et font du bien à nos gens ». (Hull)

ENSEIGNEMENT SOCIAL POUR LA MASSE. Par ses dirigeants formés en cercles d'étude, la C.T.C.C. rayonne la doctrine sociale de l'Église sur les simples membres et indirectement sur le public en général. Elle le fait encore par d'autres moyens plus directs. D'abord le journal: il y en a quatre (trois à Montréal, un à Québec) et le bulletin d'études le *Syndicaliste*. D'autres fournissent aux journaux de l'endroit nouvelles syndicales et points de vue sociaux catholiques. Sherbrooke a dans le *Messenger de Saint-Michel* sa page hebdomadaire, Saint-Hyacinthe collabore chaque semaine aux deux hebdomadaires de la ville. Québec, Montréal et Sherbrooke ont présenté à diverses occasions des causeries sociales et syndicales à la radio. « De 1936 à 1939, nous avons eu chaque semaine un quart d'heure à la radio. Ces causeries étaient bien suivies ». (Hull)

D'autres initiatives pour la diffusion de la doctrine sociale ont été prises par les syndicats ou du moins en liaison avec eux. Granby signale à côté du cercle proprement syndical un autre cercle, groupant une vingtaine de personnes: « Comme ces gens viennent de différents milieux et de différentes organisations, les idées émises et discutées au cercle pénètrent les autres organisations ». Un cercle de même genre fonctionne à Saint-Hyacinthe. Joliette donne des cours d'Action catholique et sociale. Drummondville a fondé une véritable école de formation sociale.

Un moyen important de porter l'enseignement social jusqu'à la masse des syndiqués et du public est la conférence ouverte à tous, la manifestation populaire à l'occasion d'une fête ou d'un anniversaire. Ainsi récemment, les syndicats de Québec et Montréal ont fêté *Rerum Novarum* et *Quadragesimo Anno* par de magnifiques démonstrations. Chaque année, à Montréal, le Conseil central prend une part prépondérante à la manifestation de la Fête du Travail à l'Oratoire Saint-Joseph. Hull termine toujours ses deux journées syndicales annuelles, depuis 1926, par une soirée publique, avec conférence, film, etc. Les soirées familiales (Jonquière, Syndicat Dupuis Frères de Montréal) sont une heureuse et féconde initiative, qui intéresse la femme et les enfants à la vie syndicale du chef de famille.

A la lumière de ce documentaire forcément incomplet (quelques syndicats n'ayant pas été atteints par notre questionnaire et quelques réponses nous faisant défaut), il ne semblera pas exagéré de dire: malgré ses déficiences et ses faiblesses, le syndicalisme catholique national est chez nous la plus effective « courroie de transmission » de la doctrine sociale de l'Église dans les masses populaires. C'est son grand mérite. C'est aussi l'explication du rôle considérable joué par la C.T.C.C. dans l'heureuse évolution sociale du Québec au cours du dernier quart de siècle, évolution que l'épiscopat de notre province s'est plu à reconnaître dans sa lettre collective du 15 mai dernier.

UNE EXPOSITION D'URBANISME

Marcel PARIZEAU

IL se tient actuellement à Montréal une exposition d'urbanisme, fruit de l'initiative féconde de quelques jeunes architectes: *Architectural Research Group*.

Annoncée avec beaucoup d'éclat, l'exposition tient ses promesses. Il ne s'agit pas ici d'en faire la description. Le lecteur doit y aller voir lui-même. Il s'apercevra très vite que ce groupe de chercheurs a pensé à lui dès le début. En effet, il ne s'agit pas là de faire triompher une théorie. Beaucoup imaginent à priori que parler d'urbanisme c'est proposer une solution immédiate et savante; s'il en était ainsi, et depuis le temps qu'on parle, tout irait déjà pour le mieux et il faudrait se résoudre à se taire. On n'a pas pensé qu'il s'agissait d'imposer au public la conception particulière d'un groupe de personnes même si elles ont quelques titres à être écoutées. Le public verra simplement qu'il a affaire à des gens humains qui, comme lui, prennent souci de leur ville. Par la simple observation, comme le premier venu peut le faire, ils ont enregistré les déficiences, la laideur, la malfaçon, les embarras de la circulation, les manquements à l'hygiène, enfin tous les abus, les erreurs coupables qui crèvent la vue, et ils ont tâché d'en faire un tableau saisissant qui parle très simplement, de la façon la plus convaincante qui soit: par l'image et par le texte.

La première réaction du public ne sera peut-être pas de surprise; depuis quelques années, journaux et orateurs parlent souvent d'urbanisme. Ils ont déjà un peu défraîchi le sujet, et, d'en avoir tant entendu, le public est enclin à croire, puisque rien ne change, qu'il est aussi bien de changer de sujet de conversation. Un moment de réflexion! Ici l'on n'a pas affaire à des spéculateurs, des politiciens. Aucun intérêt immédiat n'est en jeu. Il est raisonnable de se dire que si toutes ces personnes consacrent un temps précieux à cette sorte d'occupation dont on voit sur les murs le résultat, c'est qu'elles ont dans l'intérêt commun une sorte de foi, c'est qu'elles ambitionnent un résultat qui dépasse l'intérêt particulier. C'est donc, pour elles, faire œuvre sociale que de mettre sous les yeux de leurs concitoyens cet avertissement précis, démonstratif, irritant, qui leur a demandé beaucoup de peine à mettre sur pied.

L'œuvre sociale sera la grande vertu de notre époque qui commet de si grands crimes. Vu sous cet aspect, l'urbanisme sort de la convention et devient une nécessité vivante. Dans une ville comme la nôtre où toutes les initiatives acceptables ont été presque uniquement le fait de l'action individuelle, cette nouveauté risque de faire scandale et de trouver plus d'incrédules que de dévôts. Il faut encore demander un moment de réflexion. Au tournant où nous sommes, l'initiative privée a donné tout ce qu'elle pouvait. Déjà on sent que les bons éléments de la population tendent à s'unir dans une intention commune de mieux faire. Sans doute est-ce à ce fait psychologique que nous devons si aisément la naissance récente du service d'urbanisme de la cité de Montréal. L'exposition de l'*Architectural Research Group* sert de commentaire parlé. Cette coïncidence donne beaucoup de force aux initiatives qu'il faudra bien que ce service prenne. Mais, pour l'instant, là n'est pas le rôle essentiel qu'elle doit jouer. Si on l'a préparée avec tant de soin, c'est qu'on a voulu donner au public le

sentiment qu'il n'était plus seul, et en même temps lui rappeler d'une façon condensée ce que la vie quotidienne finit par lui faire oublier: c'est qu'au premier chef, chaque citoyen est partie agissante et intéressée à la vie de toute la ville; c'est qu'il a droit à une plus juste distribution des avantages raisonnables à tout être humain; c'est qu'il a sa part de responsabilités quand tout va à la diable, et quand la chose publique est mal administrée; c'est qu'il peut user de son pouvoir, ajouté à la volonté d'autrui, dans l'intérêt de tous. Enfin, si chacun manifeste sa fierté de citoyen, les plus grands espoirs surgissent: les hommes publics qui forcément tiennent compte de ce qu'exige l'opinion, souhaiteront se montrer dignes de leur mandat en poussant à la suppression des taudis, à la construction de meilleurs logements à bon marché, à l'embellissement des parcs, à la multiplication des terrains de jeux, à l'organisation des loisirs et du travail rendu plus facile et plus sain.

Jusqu'ici ces idées généreuses, qui sont ailleurs mises en pratique, n'ont atteint qu'un nombre restreint de montréalais: ceux qui voyagent, ceux qui peuvent lire, ceux à qui l'occasion permet de comparer; mais l'immense foule n'est pas atteinte. Or, c'est elle qui doit parler efficacement; c'est elle que l'on veut donc atteindre, dans un but honorable puisqu'il s'agit, en mettant plus d'ordre dans les choses de la vie quotidienne, de hausser la dignité et la qualité de cette vie.

Dans cette intention, l'exposition fera bientôt un tour complet de la cité, de quartier en quartier. Nous souhaitons qu'elle soulève sur son passage un intérêt immense, qu'elle amène à la compréhension, à l'action. Car l'heure est sonnée et il ne faut pas remettre la tâche. Il faut rebâtir et recommencer sur des bases solides et nouvelles. Il faut prévoir ce que jamais on n'a voulu envisager. Et notre temps ne rend la prévision possible que si l'on tient compte de la communauté, un compte scrupuleux. Je crois que l'*A.R.G.* fait bien comprendre les promesses de ce fait nouveau vers lequel le monde est en marche depuis que sur cette terre un homme nous a dit: Aimez-vous les uns les autres.

SIGNES DES TEMPS

RELIGION COMMUNAUTAIRE

A mon avis, il n'y a rien de plus ridicule que l'individualisme, que ce soit en matière économique, politique ou religieuse. Je ne vois pas du tout pourquoi je devrais avoir ma propre religion individuelle plus que ma propre astronomie individuelle ou mes propres mathématiques. Je ne vois même pas pourquoi le Tout-Puissant s'intéresserait à ma prière individuelle ou même à mon sacrifice individuel, car me montrer de l'intérêt à l'exclusion de mon prochain serait pécher contre une loi de charité élémentaire. J'aime mon prochain, et plus particulièrement les vaincus, les déshérités de la société, ceux qu'a dépouillés l'économie. Voilà pourquoi je m'intéresse au syndicalisme et aux conventions collectives.

Ainsi je veux une religion qui ait un aspect social. Si donc je puis prendre ma prière individuelle et la faire une avec la prière de millions d'autres qui prient et croient comme moi, et si je puis prendre ce sacrifice individuel que je fais et le rattacher au sacrifice de millions d'autres, pour en faire une grande prière corporative, un sacrifice corporatif, qui fassent sentir leur influence sur ceux qui sont à la bordure de cette corporation, c'est alors que je sentirai que ma prière et mon sacrifice individuels plaisent à Dieu.

HEYWOOD BROWN

L'ASSOCIATION DE LA CROIX DE LORRAINE

Albert PLANTE, S.J.

EN janvier 1940, une Amicale d'anciens malades du sanatorium du lac Edouard était fondée à Mont-réal. Les amis auxquels on devait cette initiative espéraient établir un jour une association générale des anciens tuberculeux de la province. Dès le mois de juillet de la même année, en raison du nombre des adhésions, l'Amicale élargissait ses cadres et devenait l'Association de la Croix de Lorraine.

Le désir des fondateurs de l'A.C.L. est de grouper, par région, les anciens pulmonaires de tous les sanatoria de la province. Ce sont les associés actifs, les membres principaux de l'Association qui collaborent à l'amélioration de leur condition. On recruterait une deuxième classe de membres parmi les malades hospitalisés au sanatorium ou retenus à la maison. La charité des associés actifs s'intéresserait au sort de ces frères malades. Ceux-ci, guéris, deviendraient à leur tour membres actifs, mettant au service de la grande famille des tuberculeux leurs souffrances, leurs réactions, leurs observations, leur joie de vivre.

Les buts de l'Association sont multiples. Réhabilitation morale de l'ancien malade. Réadaptation au travail. Les travailleurs adonnés avant leur maladie à une besogne plutôt dure, peuvent difficilement la reprendre. Il s'agirait d'intéresser à ce fait les corps sociaux, capables de leur trouver un nouvel emploi. Diffusion parmi les associés actifs de renseignements et de conseils qui leur permettraient d'éviter les rechutes. Secours aux malades indigents des sanatoria.

Arrêtons-nous aujourd'hui à la réhabilitation morale. « Quel sens donnez-vous à cette expression ? » ai-je demandé à l'un des fondateurs. « C'est très simple. Nous souhaitons une meilleure compréhension de la tuberculose chez les gens en santé et plus spécialement chez les employeurs. Nous voulons combattre chez eux le microbe de la peur qui paralyse les activités des anciens malades. »

Question délicate. Beaucoup de gens considèrent la tuberculose comme une maladie contagieuse presque aussi dangereuse que la lèpre. On soupçonne les réactions possibles en présence d'un tuberculeux. C'est la crainte, suivie d'une tendance à la fuite protectrice. La science médicale ne confirme pas, en ce domaine, les données fort pessimistes du vulgaire. Que dit-elle ? La tuberculose est contagieuse. Les règles de la prophylaxie, observées tant par le malade que par son entourage, éloignent cependant le danger de contagion. Affirmation plutôt rassurante, n'est-ce pas ? L'opinion publique a besoin de notions précises sur ce sujet. Les publicistes doivent se garder du style hyperbolique qui fait peur aux malades comme aux bien portants. Je me rappelle certain communiqué aux journaux d'une brutalité un peu effarouchante pour ceux qui déjà ont la hantise du microbe de la tuberculose. Il faut éviter de propager le microbe de la peur en combattant le bacille de Koch.

Le microbe de la peur existe. On me citait le cas d'une secrétaire, obligée de passer quelque temps au sanatorium pour une cure plutôt préventive. Elle en sort avec un certificat du médecin. Capable de reprendre

son travail, elle se présente à son ancien gérant. Une grève éclate chez les vingt-cinq autres employés. On a peur de l'ancienne secrétaire. Elle ne doit pas rentrer au bureau. La grève réussit.

Un incident semblable se produit au retour d'un instituteur parfaitement guéri. Ses confrères menacent de faire la grève. L'instituteur est refusé et s'astreint, pour gagner sa vie, à un travail de mercenaire.

Ces deux faits, — une enquête les multiplierait fort probablement — aident à comprendre le premier but de l'A.C.L., la réhabilitation morale de ses membres. Cette réhabilitation, d'ailleurs, n'est qu'un aspect du problème psychologique de la tuberculose. Entendons par problème psychologique l'ensemble des états d'âme du malade, depuis le diagnostic positif jusqu'à la guérison ou l'attente sans espoir. La tuberculose est une maladie à long terme. Quelques mois si le médecin est consulté dès le début, un an ou deux, parfois plus si les ravages sont trop étendus. Cela pour ceux qui sortent sains et saufs de la bourrasque, car il y a les cas incurables. Tous les âges, tous les emplois, toutes les carrières ont leurs victimes. L'hospitalisation amène la séparation. D'où souffrances du cœur. Le malade a besoin de distractions. La direction de tous les sanatoria s'ingénie à aménager de temps en temps des heures agréables. De temps en temps seulement, et l'on comprend pourquoi. Le repos du poumon, repos aidé ou non par un traitement, reste le principal moyen de guérison. Ce repos, le lit ou la chaise longue le procure, mais en laissant le malade seul en face de ses préoccupations, de ses projets d'avenir, des réflexions et des sentiments provoqués par ses fréquentations ou ses lectures. Heures de cure, heures de méditation, consciente ou inconsciente, moments de rêve où alternent les ciels clairs et les brouillards.

« Dans tout immobilisé, affirmait une jeune malade, il y a une âme d'enfant qu'il faut quelquefois bercer de paroles caressantes, que les longues heures de solitude et de silence rendent d'une sensibilité surprenante, d'une observation aiguë, saisissant les moindres nuances, les couleurs les plus ténues, les sons les plus divers, les tout petits riens et même les mots que l'on ne prononce pas devant eux. » (« La joie de vivre », dans *l'Étoile du San*, lac Edouard, avril 1941.) Pour tous ces immobilisés, la jeune malade voulait être l'apôtre de la joie de vivre et du sourire.

Les fondateurs de l'A.C.L. ont le même idéal, car ils connaissent à fond, par leur expérience personnelle, la psychologie du pulmonaire. Pour un bon nombre de leurs frères et sœurs malades, c'est après de longs mois d'inaction, la victoire, le retour à leurs relations sociales, à leurs occupations. Ce retour est pénible si l'on rencontre de la défiance, résultat du microbe de la peur. Aussi désirent-ils multiplier les milieux — il y en a déjà — où la délicatesse du cœur unie à la foi au verdict de guérison du médecin, donne à l'ancien malade l'impression qu'il n'a jamais été porteur de bacilles. « S'unir pour survivre », telle est la devise de leur Association. Survivance dans la confiance qui stimule la joie de vivre et facilite la reprise de la vie normale.

HORIZON INTERNATIONAL

CUBA *L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ sous un chef communiste.* Une tempête éclata au Cuba durant le mois d'avril. Un communiste notoire, Jean Marinello, fut nommé président de la Commission de l'Enseignement privé au Conseil national de l'Éducation et de la Culture. Peu auparavant, Marinello s'était mis à la tête d'un mouvement pour faire supprimer tous les centres d'enseignement privé, aussi bien religieux que laïques, et pour soumettre toutes les écoles du pays au monopole d'État. La présence de ce camarade à la tête de l'enseignement privé fut considérée comme une grave menace à la liberté d'enseignement, reconnue par la Constitution de 1901 et demeurée inviolable depuis lors.

Les protestations d'éclater aussitôt. Le 20 avril, environ deux mille pères de familles se réunirent pour envoyer au ministère de l'Éducation une protestation contre la « surveillance de personnes, manuels scolaires, horaires, locaux et méthodes pédagogiques » que l'on s'efforçait d'introduire en dépit de la Constitution. Le 28 avril, une délégation de représentants de l'enseignement privé se présenta chez le Ministre pour lui expliquer que la présence de Marinello à la présidence de cette commission « est aussi nuisible à la liberté d'enseignement que le serait la nomination d'un chef totalitaire (Hitler par exemple) à la tête d'une démocratie ».

MEXIQUE *POUR LA LIBERTÉ D'ENSEIGNEMENT.* La campagne pour faire modifier l'article 3 de la Constitution sur l'enseignement continue à prendre de plus en plus d'envie. La Croisade nationale des Femmes vient d'envoyer une lettre au Président de la République où elle proteste contre la tyrannie sur l'enseignement créé par l'article 3. Le 27 avril eut lieu une manifestation de quinze mille personnes dans la ville même de Mexico, sous les auspices du Parti autonomiste national. On défila par les rues principales; on s'arrêta devant la Chambre des Députés, où les orateurs firent leurs discours. Joel Torres, président de la Confédération des Partis indépendants, déclara que « pour un gouvernement tel que celui du général Avila Camacho, c'était un outrage que de maintenir un communiste comme Sanchez Ponton à la tête de l'Éducation nationale. Jamais le drapeau tricolore ne pourra flotter librement, si on ne chasse pas du gouvernement Sanchez Ponton et Betancourt Pérez ».

Antinazisme. Dans son numéro du 17 mai, le grand hebdomadaire mexicain *Hoy* publie un long article du chef communiste Herman Laborde sur le *socialisme nazi*. On nous dit dans la présentation que Laborde s'est séparé de l'organisation qu'il dirigea durant de nombreuses années à la suite de « circonstances intérieures du parti ». Plus tard, on nous avertit qu'il est « membre du parti communiste, et de la section 16 du syndicat des cheminots, affilié à la Confédération des Travailleurs mexicains ». En tous cas, son article respire le plus bel amour de l'URSS et une touchante candeur marxiste.

Laborde explique aux lecteurs de *Hoy* que Hitler, malgré ses affirmations, n'a rien d'un socialiste.

« On veut démontrer que Stalin et Hitler sont jumeaux, que la prétendue alliance (en réalité, uniquement

pacte de non-agression) entre l'URSS et l'Allemagne exprime une identification de principes et de régimes et que, si le gouvernement de Moscou est aussi exécrable que celui de Berlin, il doit être détruit lui aussi.

« Au fond, Churchill et Hitler, Roosevelt, le Mikado et Mussolini savent aussi bien les uns que les autres que l'unique socialisme authentique se trouve dans l'URSS, et qu'il vaudrait mieux pour eux de s'entendre — si leurs contradictions interimpérialistes ne les en empêchaient point — pour pointer toutes leurs batteries unifiées contre le véritable ennemi qui est au Kremlin ».

Laborde est anti-naziste, c'est entendu. Hitler s'appuie sur la haute finance, il écrase aussi bien le prolétariat que les « petit-bourgeois ». Laborde estime que l'on peut difficilement trouver quelqu'un aujourd'hui pour nier « le caractère guerrier et déprédateur de l'impérialisme britannique ». L'Allemagne, puissance impérialiste et capitaliste, est en lutte contre les impérialismes rivaux (« démocratiques ») pour « étendre la domination des capitalistes allemands à tous les pays d'Europe et du monde ».

En somme, l'article de Laborde n'est que de la propagande communiste de type assez commun. Il acquiert une certaine importance du fait qu'il est imprimé par la revue la plus importante du Mexique.

Nouvelle application de la doctrine de Monroe. Dans ce même numéro de *Hoy*, un collaborateur anonyme publie en double page une grande carte d'Amérique sur laquelle ont été indiquées les « colonies » européennes. Une courte note explique que celles-ci constituent une menace pour la paix de l'Amérique et que, par conséquent, elles doivent être proclamées indépendantes. Elles sont: le Canada, les Honduras britanniques, les Guyanes, les Bermudes, la Jamaïque, les Antilles, les Iles Malvin et le Groenland.

« Si le continent américain devient le siège des droits humains, il est indispensable d'extirper tous les restes de colonialisme politique et économique dans ce continent ». De plus, « les Européens détiennent divers monopoles: le Danemark a le monopole du passage par le Groenland; l'Angleterre détient celui du sucre, du café, du cacao, du tabac, de la banane, du rhum et du coton; la France détient les mêmes, avec en plus ceux de l'or, de l'argent et du fer. Enfin, les Noirs, les Métis et les Indiens dans ces régions sont pratiquement des esclaves ». Une solution unique s'impose: toutes les colonies européennes dans le continent américain doivent être déclarées indépendantes.

Ce travail est présenté sans nom d'auteur. Il semble donc engager la direction même de la revue.

ÉTATS-UNIS *SERVICE DE PRESSE pour l'Amérique latine.* Le 2 mai 1941 parut le premier numéro de *Noticias Catolicas*, préparé par le *National Catholic Welfare Conference* pour les journaux catholiques d'Amérique du Sud. Celui qui en est chargé est un jeune catholique du Salvador, fondateur de l'hebdomadaire catholique d'Amérique Centrale *Criterio* et du bulletin de nouvelles publié en espagnol par le bureau des Lettres de Rome sous le titre de *Sda*. Le nouveau service donne des nouvelles de tout l'univers. Ses informations vaticanes sont particulièrement excellentes.

COLOMBIE

SOLIDARITÉ AMÉRICAINE.

L'éditeur de *Revista Javeriana*, le P. Francisco Javier Gonzalez, S.J., étudie dans le numéro d'avril de sa revue, les obstacles principaux qu'il faudrait arriver à surmonter avant d'établir une solidarité américaine qu'il désire, d'ailleurs, de tout son cœur. Il relève brièvement quelques plaintes malheureusement trop familières sur l'exploitation économique des paysans et des mineurs colombiens par le capitalisme étranger. L'ensemble de son article a surtout trait à la propagande protestante dans l'Amérique du Sud. Pour plus d'efficacité, il met ses griefs dans la bouche de Mgr Francis K. Kelly, auteur d'un livre célèbre sur le Mexique.

« Messieurs du septième jour, j'ai eu la curiosité de feuilleter *El Centinela*, la *Senal de los Tiempos*, *El Atalaya*, *El Mensajero de la Verdad*, et je suis stupéfait de voir combien de dollars américains sont dépensés à répandre cette culture.

« La majorité des habitants de ce pays considère vos sueurs comme l'assaut le plus direct à l'unité nationale, car elles préparent dans un avenir lointain une lutte sur le terrain religieux, le plus terrible de tous. Ils savent qu'en 1929 le Président du Pérou interdit dans les écoles et collèges de son pays l'enseignement d'une religion qui ne serait pas professée par la majorité des citoyens, afin d'éviter l'effondrement de la patrie.

« Vous n'arrivez pas à convaincre les simples qui n'ont pas les éléments suffisants pour se faire une opinion, vous les achetez. Les Colombiens regardent votre philanthropie comme une agression ploutocratique destinée à mettre le pays en pièces dans ce que sa conscience nationale a de plus sacré . . .

« Enfin, ne publiez pas, pour attendrir les bienfaiteurs généreux de vos missions, des choses offensantes aux habitants de Colombie . . . Il cite alors une phrase de M. Symes de la *Worldwide Evangelization Crusade*: « La Colombie est le pays le moins évangélisé de l'Amérique du Sud: six millions de Colombiens n'ont pas encore entendu parler de l'Évangile ».

Il faut un minimum d'ouverture d'esprit pour comprendre les réactions de peuples qui ont des traditions individuelles dont ils sont fiers. Pour créer des contacts de solidarité entre l'Amérique du Nord et l'Amérique latine, l'œuvre des « missionnaires » protestants semble être aussi peu efficace que celle des représentants de grandes compagnies industrielles ou commerciales.

Théosophie. En même temps que le protestantisme, peut-être encore plus que lui, la théosophie se répand en Colombie. La même revue nous apprend que trente centres de ce mouvement fonctionnent régulièrement dans le pays. Les « missionnaires » de la nouvelle doctrine prétendent qu'il n'y a pas d'opposition entre elle et l'Église catholique. Le théosophisme colombien dispose de plusieurs revues et imprime d'innombrables tracts.

ESPAGNE

CONCORDAT avec le Saint-Siège.

Le 19 mai 1941, d'après une dépêche de l'*Associated Press*, le ministre espagnol des Affaires étrangères annonça que l'entente avec le Saint-Siège au sujet de la nomination des évêques aux sièges laissés vacants depuis les événements de 1936 était un fait virtuellement accompli. Le paragraphe important se lit comme suit:

« Les nominations du général Franco seraient faites en tenant compte de l'avis des autorités ecclésiastiques, et seraient sujettes à l'approbation du Saint-Siège ».

La dépêche est trop imprécise pour que l'on puisse en tirer grand'chose, sinon que les négociations sont arrivées à bon terme, après deux ans de lenteurs. Et cela nous suffit. Depuis 1936, on savait que le Gouvernement du général Franco avait le plus vif désir de travailler à la restauration religieuse de l'Espagne. Le fait que tant de sièges épiscopaux restaient vacants depuis 1936 nous avait inquiété (voir *RELATIONS*, janvier 1941), car nous nous demandions si, parmi les vieilles traditions que Franco comptait ressusciter, il y avait aussi celle d'une ingérence indue de l'État dans la nomination — par conséquent dans l'action — des évêques. Les derniers vestiges d'un ancien césaropapisme si néfaste pour l'Église et les pays où il était implanté avaient été déracinés par Pie XI dans tous les concordats qu'il avait signés. Il fait bon de penser que dans l'Europe continentale, aujourd'hui prosternée, il y aura au moins un petit îlot — la péninsule ibérique — où l'action de l'Église pourra s'exercer sans entraves.

Campagnes de presse. De temps à autre, depuis environ un an ou plus, on voit paraître des communiqués de presse pour dire que le gouvernement espagnol est prêt à collaborer avec le national-socialisme en vue d'une attaque sur Gibraltar et de la fermeture du détroit. Il est assurément possible qu'un jour ou l'autre Hitler exerce un tel chantage sur Franco et que celui-ci ne puisse résister que très difficilement. De là à conclure à une volonté de collaboration entre les deux chefs d'État, il y a loin. Dans l'interval, les Espagnols s'irritent considérablement de ces rumeurs, comme de celles qui prétendent faire de l'*hispanidad* une sorte de racisme de type allemand.

POLOGNE

LA DISPERSION des Polonais dans le monde.

Le ministre du Travail du Gouvernement polonais, Jan Stanczyk, publia récemment un rapport sur l'émigration polonaise. Quand les Allemands pénétrèrent en Roumanie, il y avait en ce pays 4,000 militaires internés et 4,000 civils. Les Allemands dépêchèrent les militaires dans les camps d'Allemagne. Mille cinq cents civils rentrèrent en Pologne; la Croix Rouge aida les autres durant quelque temps, mais cela devint bientôt impossible. Il resterait encore 1,300 réfugiés polonais en Roumanie. En Hongrie, il y a environ 6,000 militaires internés et 3,000 civils. On les aida longtemps grâce à diverses organisations; on ouvrit des écoles pour les enfants. Il est très difficile aujourd'hui de leur faire parvenir des secours. Il y avait environ 1,000 réfugiés en Yougoslavie, dont la moitié purent être évacués depuis lors. Il y en a 100 en Turquie, 50 en Grèce, 500 à Chypre, 3,000 en Palestine. Environ 1,000 attendent au Portugal la possibilité de s'embarquer. En Afrique du Nord se trouvent 320 mères et enfants évacués de Roumanie, 480 autres, surtout Juifs, réfugiés de Hollande et de Belgique. En France non occupée restèrent environ 15,000, militaires et civils. Les militaires furent internés, de même environ 1,500 civils. Le Gouvernement polonais a fait de gros efforts pour subvenir aux nécessités les plus urgentes de ces malheureux. « Le Gouvernement polonais ne peut rien faire pour aider ceux qui sont en Sibérie et au Kazakstan. Leur sort terrible doit être porté à la connaissance du monde entier. Il faut éveiller la conscience des peuples civilisés, en premier lieu des citoyens des États-Unis qui doivent trouver les moyens de faire parvenir des secours à ces nombreuses victimes qui meurent peu à peu ».

LE CINÉMA

Jean VALLERAND

THE GREAT LIE. On peut affirmer a priori qu'un livre de Georges Duhamel vaut la peine d'être lu et conservé en bibliothèque. Au cinéma, on peut sans crainte assister à tous les films de Bette Davis: les œuvres que cette artiste accepte de défendre ne sont jamais médiocres. Le seraient-elles, la seule présence de Bette Davis suffirait à les rendre acceptables. Ne soyons pas surpris qu'après avoir vu *The Great Lie* le spectateur ne garde le souvenir que de la pathétique figure de Bette Davis. Elle accapare tout, elle est omniprésente, et les autres acteurs ont beau se démener, ils sont irrévocablement reculés dans l'ombre.

Le « grand mensonge » est celui d'une femme qui, à la suite de circonstances on ne peut plus compliquées et exceptionnelles, passe pour être la mère d'un enfant qui appartient à une autre. La vie de cette femme est empoisonnée par la peur qu'un jour on découvre sa fraude. Ce qui devait se produire se produit: la véritable mère, ou du moins, celle qui a donné la vie, vient réclamer son enfant. Et la morale du film ressemble étrangement à celle que Pagnol a tirée de sa pièce « Fanny ». De même que Marius devra admettre que le véritable père de son enfant est Panisse parce que c'est Panisse qui a donné l'amour et le foyer, de même, dans *The Great Lie*, la *genitrix* laissera à celle qui a su aimer, le fils qu'elle n'a su que mettre au monde.

Film à thèse si l'on veut, mais film auquel on ne peut refuser une portée humaine, ne serait-ce qu'à cause de la profonde analyse psychologique qu'il constitue. En tous cas, film à voir.

KNOCK. Je signale le retour à Montréal de ce film français déjà ancien, et cela pour plusieurs raisons. D'abord, *Knock, ou le triomphe de la médecine* est une pièce de Jules Romains; il n'est pas mauvais, pour la mémoire de cet homme, qu'on connaisse de lui autre chose que « Les sept mystères de l'Europe ». Ensuite, *Knock* demeurera, qu'on le veuille ou non, un classique du théâtre français moderne. On n'avait pas, depuis Molière, présenté une si vigoureuse satire de la race des disciples d'Esculape. Enfin, il faut voir *Knock* en film parce que le rôle-titre est confié à Louis Jouvet et Jouvet pourrait réciter pendant des heures des articles du code de procédure civile sans que cela cesse d'être passionnant pour l'auditeur.

A vrai dire, le film *Knock* n'est pas du véritable cinéma. C'est du théâtre photographié selon la formule préconisée par Marcel Pagnol. Mais l'œuvre vaut par le texte seul et on lui pardonne facilement d'être fixée en des images assez banales. L'interprétation est exceptionnelle chez tous les acteurs, du premier au dernier. Et l'on a le plaisir de voir Larquey jouer autre chose qu'un rôle de pioupiou en guoguette. C'est surtout Jouvet qu'il ne faut pas perdre de vue un seul instant. Chez ce grand artiste le souci du détail est poussé si loin qu'on pourrait presque croire qu'il est maladif. Maladif ou non, ce souci permet à Jouvet d'atteindre à un comique inouï. Si l'on ne veut pas voir le film pour lui-même, qu'on prenne du moins la peine d'y assister pour Louis Jouvet. Jouvet est un artiste et un virtuose aussi grand dans l'art du théâtre qu'un Menuhin peut l'être dans l'art du violon.

SO ENDS OUR NIGHT. Depuis quelques années l'Allemagne nazie a servi de prétexte à quantité de films dont la valeur et l'impartialité allaient s'échelonnant du zéro absolu à une agréable température moyenne. Au sommet du thermomètre de la qualité on trouvait *The Mortal Storm* qui, immédiatement, devint le prototype du genre; on se contenta, par la suite, d'apprêter, avec de plus ou moins légères modifications dans la sauce, le même thème qui avait servi de substance à ce film à succès:

Ce thème, on le connaît: oppression par la Gestapo des ressortissants non aryens du Reich. *The Mortal Storm* était, en quelque sorte, un documentaire romancé, un pamphlet politique sans partialité; par la qualité des images, par l'étude nuancée de types humains, ce film se haussait aux rangs des œuvres d'art. On n'en saurait dire autant de tous les rejetons que, dans l'incubateur des studios, lui donnèrent les directeurs avides d'imitation.

Qu'avec les réels malheurs d'Israël en Hitlérie on fasse un film artistique, bravo; qu'on persiste à reprendre le même sujet dans une dizaine de films médiocres, holà !

Les directeurs de *So Ends Our Night* ont été bien avisés de chercher à faire neuf. Le roman *Flotsam* de Remarque dont *So Ends Our Night* est l'adaptation cinématographique n'est certes pas le meilleur ouvrage de l'auteur de « A l'Ouest, rien de nouveau ». Remarque possède cependant assez de métier pour n'écrire que des livres dont le moins qu'on en puisse dire est qu'ils sont toujours intéressants et bien faits. Par ailleurs, le sens de la charité qui demeure sans contredit une des caractéristiques dominantes de la personnalité de Remarque, assure d'avance le lecteur qu'il trouvera dans les livres de cet auteur, une nourriture spirituelle d'une qualité humaine indéniable.

Le roman *Flotsam* qui, à l'écran, est devenu *So Ends Our Night* n'a rien de l'apocalyptique grandeur de « A l'Ouest, rien de nouveau ». *So Ends Our Night* n'est pas non plus un pamphlet politique et c'est indirectement qu'il porte un coup au national-socialisme. *So Ends Our Night* est avant tout un document humain, l'histoire de cette multitude de malheureux qui, chassés d'Allemagne, sont voués, faute d'un passeport, à se voir refuser par tous les pays d'Europe le droit d'établir un foyer.

Cette lamentable aventure nous la vivons en compagnie de quatre personnages principaux: deux hommes et deux femmes. Quatre personnages propres, droits et courageux. Il faut remarquer surtout le personnage de Steiner admirablement campé par Fredric March qui, avec l'âge, a atteint la sobriété et la profondeur dans l'interprétation qui font d'un acteur un artiste.

So Ends Our Night ne plaira peut-être pas aux spectateurs qui se rendent au cinéma pour s'amuser, pour oublier la vie quotidienne avec ses bassesses et ses mesquineries, qui veulent que le cinéma soit un narcotique. Que ceux qui, dans le cinéma comme dans tout art, cherchent le spectacle enrichissant d'une aventure humaine, ne manquent pas l'occasion d'assister à ce film.

LIVRES RÉCENTS

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HISTOIRE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE: *Rapport 1939-1940*.—Ottawa, 1941. 113 p. + 103 p., 22.5 cm.

SUBSTANCE EXTRÊMEMENT RICHE, malgré sa présentation modeste, ainsi pourrait-on décrire ce *Rapport* qui donne le texte des communications lues au Congrès de Sherbrooke, le plus brillant des congrès tenus par la Société depuis sa fondation, qui est de 1933.

Le thème général des études: « L'Église du Canada après la Conquête » avait été fixé par le président général de la Société, M. l'abbé Lionel Groulx. On ne sera donc pas surpris d'y trouver une histoire des idées plus qu'une histoire des faits: histoire passionnante d'ailleurs, trop peu connue, et dont aucun autre volume ne nous offre une pareille vue d'ensemble. Tous les rapporteurs se sont donnés avec cœur à leur tâche et sur chacun des sujets ils nous apportent du nouveau. Prenez et lisez, dirons-nous, oui, prenez et lisez *Le problème voltairien* (M. Séraphin Marion), *Le problème protestant* (M. l'abbé Arthur Maheux), *Le mouvement démocratique* (M. l'abbé Maurice O'Bready), *Le mouvement mennaisien* (M. l'abbé Michel Couture). M. l'abbé Groulx n'a pas voulu laisser complètement dans l'ombre notre merveilleux dix-septième siècle; et l'on trouvera dans le *Rapport* de 1939-1940 une étude du soussigné sur les *Etats mystiques chez les Indiens convertis de la Nouvelle-France*. Avec la compétence qu'on lui connaît, Mlle Marie-Claire Daveluy avait aussi appris aux congressistes de Sherbrooke *Comment juger Jeanne Le Ber*. Malheureusement, son texte ne paraît pas dans le rapport imprimé.

Deux communications nous paraissent plus dignes de mention, parce qu'elles sont d'une portée plus générale; elles racontent, l'une, le miracle de la survie de l'Église au Canada, l'autre, la merveilleuse histoire de son expansion dans les Cantons de l'Est.

Dans son discours présidentiel, M. l'abbé Groulx nous a rappelé *Le conflit religieux au lendemain de 1760*. Triste condition que celle des 60,000 Canadiens d'alors! Par la mort de Mgr de Pontbriand, survenue à Montréal, le 8 juin 1760, l'Église du Canada est sans chef; et cela, au moment même où le pays passe sous la domination d'un gouvernement persécuteur. Aucun article du Traité de Paris (1763) ne permettra à l'épiscopat catholique de se perpétuer au Canada. Bien plus, la fameuse clause sur l'exercice de la religion romaine « en autant que le permettent les lois de la Grande-Bretagne » trouve son interprétation dans les instructions, données à Murray et qui sont postérieures au Traité (7 décembre 1763):

« Vous ne devez admettre aucune juridiction ecclésiastique émanant du siège de Rome ni aucune autre juridiction ecclésiastique étrangère dans la province confiée à votre gouvernement. Et afin de parvenir à établir l'Église anglicane, tant en principe qu'en pratique, et que les dits habitants puissent être graduellement induits à embrasser la religion protestante, et à élever leurs enfants dans les principes de cette religion, nous déclarons, etc. »

Ainsi, dans la pensée des hommes de Londres, l'Église catholique du Canada était vouée à une mort lente, mais à une mort certaine. Seulement, on n'avait pas compté là-bas avec la ténacité canadienne. Cette ténacité, M. l'abbé Groulx nous la montre se manifestant partout à la fois. Au Canada, chez le clergé d'abord, puis chez les laïques. A Rome aussi, car ce que les Canadiens veulent, c'est un évêque résidentiel; or, pour ne pas heurter de front un gouvernement hostile, Rome avait songé un instant à ne donner au pays qu'un simple vicaire apostolique. Elle se manifeste également à Londres, où les hommes d'Etat qui ont méprisé la mission Charest et refusé leur consentement au sacre de M. de Montgolfier, voient arriver un certain M. Briand de Québec. Et que veut-il, cet importun? L'assentiment du gouver-

nement à son sacre comme évêque catholique de Québec. Comme il est muni d'une lettre de recommandation de Murray, on ne peut s'en débarrasser lestement. On le fait attendre de longs mois; puis, un beau jour, on lui laisse entendre qu'il peut se faire sacrer. Sur cet acte qu'il ne peut recommander, mais qu'il n'ose désavouer, le gouvernement de Londres fermera les yeux. Le sacre de Mgr Briand, à Suresnes, près Paris, en 1766, est un fait dont on ne saurait exagérer l'importance dans l'histoire de l'Église du Canada. Mais sait-on assez qu'il est important à d'autres titres? Sait-on que, par leur sainte ténacité, visiblement bénie de Dieu, nos ancêtres ont pratiqué la « première brèche dans la muraille du protestantisme anglais? » Sait-on qu'en défendant leur liberté religieuse et se refusant à l'assimilation, les Canadiens français de 1863 ont mieux que d'autres servi l'Empire, qu'ils lui ont gardé le Canada? C'est tout le dernier paragraphe de M. l'abbé Groulx qu'il est opportun de rappeler ici:

« Dans l'ordre profane et politique, la victoire avait aussi son retentissement et combien considérable. Sans l'avoir cherché ni voulu, les catholiques canadiens rendaient à l'Empire un service signalé. Qu'ils eussent cédé au prosélytisme protestant et à la politique assimilatrice de 1764, qu'ils eussent perdu, par conséquent, avec leur caractère catholique et français, les hauts motifs d'une autonomie politique et nationale, et dix ans plus tard, ils eussent adhéré à la Déclaration d'Indépendance des colonies anglaises. Qu'est-ce à dire sinon qu'après le traité de Versailles de 1783, pas un pouce de territoire ne fût resté en Amérique du Nord où planter le drapeau de la Grande-Bretagne? »

L'occasion était belle de rappeler les origines et le développement du catholicisme à Sherbrooke même et dans les Cantons de l'Est. Aussi, on n'a pas manqué de le faire. Dans la section de langue anglaise de la Société, Mlle Gladys Mullins a présenté une notice biographique des premiers *English-Speaking Priests who evangelized the Eastern Townships*. En 1817, c'est à M. l'abbé Kelly, curé de Sorel, que Mgr Plessis donne juridiction sur les catholiques des Cantons de l'Est et il se fera un devoir de les visiter deux fois l'an jusqu'en 1823. A cette date, M. l'abbé Holmes, converti du protestantisme, plus connu comme professeur à l'université Laval que comme missionnaire, est nommé prêtre-résident à Drummondville et vient de là desservir Sherbrooke et la région. Il a comme successeur, en 1827, M. Michael Power, qui allait devenir, en 1841, le premier évêque de Toronto. C'est en 1834 seulement que Sherbrooke aura son premier prêtre résident dans la personne de M. John Baptist McMahon.

Le P. Thomas Walsh, s.j., sherbrookoïse d'origine, a fait connaître les *Pioneer English Catholics in the Eastern Townships*. Entre 1812 et 1850, on trouve déjà dans les Cantons de l'Est des noms d'immigrés irlandais qui y sont encore populaires aujourd'hui et qui sont connus dans tout le pays: les Mulvena, les Griffith, les McCabe, les Hackett, les Doherty, les Maguire, les Tobin, etc.

Les catholiques de Sherbrooke et des Cantons de l'Est furent donc, à l'origine, et restèrent pendant de longues années, en majorité, anglophones. Il était réservé à M. l'abbé Elie Auclair de raconter comment l'élément canadien-français, quantité négligeable, il y a un siècle, s'est transformé en une écrasante majorité. Le docteur Sproule d'autrefois, orangiste bon teint, a prétendu un jour que cette transformation était le résultat de cabales, d'intrigues, de vexations, d'injustices, attribuables, il va sans dire, au clergé canadien-français. M. Auclair étudie *Le rôle de l'Église dans les Cantons de l'Est* et il apporte ainsi la plus énergique réfutation aux Sproules passés, présents et futurs. Il nous montre Mgr Plessis et ses successeurs, soucieux avant tout, de donner aux catholiques irlandais des prêtres de leur langue. C'est vers 1827, alors que les Cantons sont desservis par M. Michael Power que les Canadiens français commencent leur inva-

sion toute pacifique. En 1853, Sherbrooke a, pour la première fois, un curé de langue française, M. l'abbé Alfred-Elie Dufresne. Sans négliger le moins du monde la minorité irlandaise — il savait suffisamment l'anglais et le parla bientôt à la perfection — il encourage, il guide, il organise la vie nationale et religieuse de ses compatriotes. Le premier évêque de Sherbrooke, Mgr Antoine Racine, homme de haute éducation et de grand savoir, organise le diocèse avec la population qu'il a sous la main; déjà elle est presque exclusivement canadienne-française. Mais laissons parler les chiffres, ils ont leur éloquence:

1. En 1834, il y avait à Sherbrooke et dans la région avoisinante 1,224 catholiques, répartis en 280 familles, dont les trois quarts au moins étaient d'origine irlandaise;

2. « Quand le diocèse de Sherbrooke fut créé, en 1874, on comptait sur son territoire trente mille catholiques, en grande majorité Canadiens français, vingt-sept paroisses fondées et un peu plus d'une trentaine de prêtres en service actif. C'était déjà, ajoute M. Auclair, la marée montante des nôtres dans les Cantons. Mais tout s'est fait pacifiquement, sans heurt, sans brisure, sans ruse non plus et sans prodigalité de capitaux d'argent, naturellement et simplement, par une immigration rationnelle, par la force du sang, par le nombre prodigieux des naissances, ou si l'on aime mieux, par la revanche des berceaux. »;

3. A la mort de Mgr Racine, en 1893, le chiffre des catholiques et le nombre des paroisses fortement organisées avaient doublé ;

4. Enfin, d'après une statistique de 1939, « il y aurait actuellement dans le territoire du diocèse de Sherbrooke, sur une population globale protestante et catholique qui ne dépasse pas, je crois, les 200,000, au-delà de 120,000 catholiques, répartis en 22,853 familles, dont 22,191 sont canadiennes-françaises, 617 irlandaises, 22 anglaises et 23 d'autres nationalités. »

La rapide et pacifique conquête des Cantons de l'Est par les catholiques canadiens-français est un des hauts faits de notre histoire religieuse et nationale. Nous remercions M. l'abbé Auclair de nous l'avoir rappelé.

Collège Sainte-Marie

Léon POULIOT

Mgr Emile CHARTIER: *La Vie de l'Esprit au Canada français de 1760 à 1925*. — Montréal, Les Editions Bernard Valiquette, 1941. 355 p., 19.5 cm., \$1.25.

CONFÉRENCIER EN SORBONNE en 1927, l'auteur collige aujourd'hui les études qu'il présentait alors aux auditoires parisiens. Défrangées de leur rayonnement universitaire, en raison de ce recul, elles conservent néanmoins certain éclat et dégagent, avec une passion française parfois sensible, les sources, les caractères et la courbe de cette chose, en continuel devenir au Canada français, la « Vie de l'Esprit ».

Histoire de la littérature, simple essai critique? Non pas. Plutôt relevé de l'intelligence canadienne-française, des idées-forces qui l'ont nourrie, des œuvres où elle s'est irradiée, le volume comprend trois parties, précédées d'une introduction sur la littérature pré-canadienne (1534—1760) et suivies d'un copieux appendice.

La première partie étudie la littérature d'idées: éloquence parlementaire, journalisme, histoire, sociologie; toute en fonction des différentes Constitutions, elle exprime les luttes des Canadiens français pour la conquête des libertés, dans une langue française de plus en plus belle. Prolixe, cette partie paraîtra peut-être un peu sommaire aux connaisseurs de notre histoire. Accepteront-ils de même, simplement, que M. l'abbé Groulx soit avant tout un historien-poète et que la philosophie de l'histoire canadienne appartienne au seul Garneau?

On lira avec un agréable intérêt la seconde partie, originale et la meilleure du volume à notre sens, où l'auteur parle de la littérature proprement dite. Ici défilent nos trois Ecoles littéraires: Ecole patriotique de Québec (1855—1890), plus oratoire; Ecole lyrique de Montréal (1890—1920) plus artistique; Ecole régionaliste (1820—1920), la plus canadienne dont Lemay fut le chef. L'abon-

dance des écrivains, membres de ces Ecoles, pourrait nous en voiler la juste valeur. Cette littérature brillante est, en bonne part, « à retardement ». On observe un décalage constant de 25 ans entre l'éclatement des écoles romantique, parnassienne, symboliste, ici, et leur apparition en France.

Après une troisième partie qui retrace la « Vie de l'Esprit » dans les Arts et un relevé d'autres témoignages de vitalité française, Mgr Ch. conclut par une synthèse (ch. X) qui ne manque pas de vigueur, mais semble moins nécessaire dans un livre de ce genre qu'à la fin d'une suite de cours où l'intervalle entre chacun détend le lien qui les unit.

Une vie profondément française, impuissante à se nier comme à s'oublier, à se créer des techniques spécifiquement canadiennes comme à se détacher de son foyer d'origine: telle nous semble être la formule de la *Vie de l'Esprit au Canada français de 1760 à 1925*.

Écrit dans un style clair, simple, oratoire, parfois panaché, piqué ici ou là de souvenirs classiques, ce livre est appelé à éveiller le goût des fidélités françaises.

Sault-au-Récollet

Paul L'ALLIER

Pierre BAILLARGEON: *Hasard et Moi*. — Montréal. Editions Beauchemin, 1940. 52 p., 20 cm.

JE VIENS de reconsidérer cette plaquette de luxe parue il y a tantôt un an. La même impression de nouveauté m'a saisi. Pour une fois on ne se dit pas: voilà un jeune homme de talent, ou bien: il y a là de bonnes pages, etc., non, car le lecteur se trouve en face d'un texte qu'il n'épuise pas tout d'un coup et qui lui résiste: aucune faille, nulle concession à la paresse, à l'emphase, au bavardage; on ne peut pas le goûter une fois pour toutes.

Ce n'est pas un grand livre, mais du travail d'artisan et qui suppose que l'auteur a fait ce qu'il a voulu, ni plus ni moins. Un livre tout simplement bien écrit, enfin!

Ces quarante pages semblent d'abord d'un seul trait. Un crayon. La silhouette agaçante à souhait de quelque chercheur d'absolu. Un regard un peu plus appuyé y discerne l'esquisse d'une théorie sur le journal intime et la vie intérieure, des explications d'états d'âme par jeux d'images, la fiche d'un cas-limite en psychologie, un essai de composition poétique avec les seuls moyens de la prose, enfin une satire et, dirait-on, une anthologie. Il a fallu sans doute une longue patience pour que la superposition de desseins aussi divers fasse penser à une forme pure.

Au reste, celui qui domine se traduit surtout dans le système de rapports lui-même qui ordonne l'œuvre entière, où chaque élément concourt à la même impression de lucidité et d'ironie, pour la récréation de l'esprit: présentation fraîche, lumineuse, architecturale, telle, imagine-t-on d'abord, que le contenu n'en pourrait bien être que le motif décoratif; sujet ténu, drolatique — la désorientation d'un intellectuel à Montréal — autour duquel s'enroule une arabesque, le texte, qui est vif, dru, sans rhétorique ni lyrisme, touches nerveuses, tresse de maximes, d'images et de mots.

Derrière cette voltige, on soupçonne le drame. Le drame de celui qui a tenté, chez nous, de vivre pour les choses de l'esprit... Eh bien, un petit livre comme celui-là témoigne qu'il a triomphé. De son expérience intime, cependant, il ne livre que cette transposition: une caricature de soi-même. Il a triomphé avec humour.

Variations sur une pensée de Pascal: « Hasard donne les pensées et hasard les ôte », tentative d'art pur, *Hasard et Moi* s'offre comme un spicilège de solutions de langage, qui en fait, dans son genre, un modèle français. Je me réjouis d'apercevoir au-dessus du flot grossissant des livres canadiens, ce peu d'écume irisée, amère.

Immaculée-Conception

Robert BERNIER

**Les brochures mensuelles
de l'École Sociale Populaire**

La publication de brochures mensuelles fut durant plusieurs années la principale activité de l'École Sociale Populaire. Elle en demeure encore une des plus importantes. Deux brochures paraissent chaque mois, l'une de trente-deux pages, consacrée aux questions sociales, l'autre de seize pages traitant de sujets d'actualité, des plus variés. La première collection est rendue à son 325^e numéro, la deuxième, à son 265^e.

Aucune autre collection au Canada n'a atteint un tel chiffre, ni réuni, en particulier sur les questions sociales, des études aussi remarquables. On a appelé cette série d'études "une encyclopédie de sociologie canadienne".

Les collections de l'E.S.P. se font remarquer par leur format commode, leur typographie nette, leur couverture élégante et solide.

Les brochures de 32 pages se vendent **15 sous**, abonnement annuel 12 numéros) **\$1.50**; les brochures de 16 pages, **10 sous**, abonnement annuel (12 numéros) **\$1.00**.

Les deux abonnements réunis : **\$2.00**.

**École Sociale Populaire
Montréal**

La question nationale au Canada français
est d'abord une question économique !

Lisez donc

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

La seule revue du genre publiée en langue française
en Amérique.

Elle vous tiendra au courant des principes et des faits
économiques indispensables à la compréhension
de nos problèmes.

La livraison de mai contenait :

- des **articles** sur la région des Laurentides, les colonies du Portugal, les conventions collectives, par M. Pierre Dagenais, Charles Hérisson et Gaston Taillefer;
- des **commentaires** sur le budget fédéral et les banques;
- une **revue des revues** touchant les sujets suivants: les perspectives nouvelles de l'édition, la loi de prêt-bail, le marché canadien-français, les devoirs de nos hommes d'affaires et les marchandises retournées;
- des **analyses de nombreux ouvrages** historiques, géographiques, économiques et sociaux;
- un **catalogue bibliographique** précieux pour quiconque s'occupe d'économie, de sociologie, de commerce, de finance, d'industrie, d'agriculture, de géographie, etc.

On s'abonne à

L'École des Hautes Études Commerciales

535, avenue Viger

Abonnement : **\$3**

En vente dans les librairies : l'exemplaire : **35 cents**

VOYAGE-SOUVENIR *DE LA PROVINCE DE QUÉBEC*

Samedi, 7 h. p.m., 12 juillet (heure solaire)

Jedi, 7 h. 30 p.m., 17 juillet (heure solaire)

**AU SANCTUAIRE DES SAINTS
MARTYRS CANADIENS**

**AU FORT SAINTE-MARIE, SUR LES BORDS
DE LA BAIE GEORGIENNE
MIDLAND, ONTARIO**

**A l'occasion de leur nomination comme seconds
patrons du Canada**

Pour renseignements : Groupe Pie X,
4210 Bordeaux. FR. 3900.

JOSEPH PAYNE, S.J.,
Directeur spirituel du voyage-souvenir.

Cinq jours de voyage utile, agréable et reposant. Route du lac Ontario, des Mille-Iles et du fleuve St-Laurent.

Premier: au sanctuaire; second: à Toronto; troisième: aux Chutes Niagara; quatrième et cinquième: retour par bateau Toronto-Montréal.

Wagons-lit, cabines et hôtels de 1^{ère} classe.
\$40.00 plus la taxe fédérale.

Repas non compris pour permettre à chaque voyageur de manger où et comme il le désirera. Nos agents seront à la disposition des voyageurs pour leur indiquer où ils pourront se procurer d'excellents repas à des prix raisonnables. Sur le bateau, de Toronto à Montréal, le prix des repas est de \$0.75 pour le déjeuner; de \$1.00 pour le dîner et de \$1.25 pour le souper.

COMPAGNIE D'ASSURANCE
SUR LA VIE

La Saubegarde

Siège Social
Montréal

Contrats-vie sous toutes les formes — protection
familiale — invalidité — double indemnité — pen-
sions avec ou sans assurance — double protection
— prime unique — rentes viagères, etc.



ATTENTION AUX DÉTAILS

Aucun détail dans la confection des vêtements
FASHION-CRAFT n'est trop petit pour mériter la
plus grande attention.

Une coupe parfaite et un matériel choisi jouent
un rôle dominant dans la fabrication des vête-
ments FASHION-CRAFT, c'est pour cette raison
que les gens bien mis adoptent les vêtements
FASHION-CRAFT.

Quartiers généraux pour vêtements
FASHION-CRAFT

Lechasseur, limitée

974 Ste-Catherine O. 281 Ste-Catherine E.
276 St-Jacques

● *Un livre nouveau*
du Père Ledit

VA PARAÎTRE

POLITIQUE ET ÉDUCATION

par le Rév. Père Joseph Ledit, S.J.

Vous trouverez dans ce livre révélateur à quelle école
se sont formées les Jeunesses Totalitaires.

Les Éditions Beauchemin

LIVRES CANADIENS

Charmants Voisins, par Claude Mélançon
Un vol. in-8°, 232 pages \$1.00; par la poste \$1.10

Richelieu héroïque, par Marie-Claire Daveluy
Un vol. gr. in-8°, 281 pages \$1.00; par la poste \$1.10

Une Croisade d'adolescents, par l'abbé Lionel Groulx
Un vol. in-12, 252 pages \$0.50; par la poste \$0.55

GRANGER FRÈRES, Limitée

54 ouest, rue Notre-Dame, Montréal LA 2171

Achète BIEN

qui achète

chez

Dupuis Frères
LIMITÉE

Nous vous invitons
à venir vérifier le
bien-fondé de cette
devise lorsque vous
aurez des achats
à faire.